PIECES
EN PROSE
ET
EN VERS.



LES AMUSEMENS DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE, DAUPHIN.

AVEC

LE DISCOURS SUR SA MORT, ET AUTRES PETITES PIECES.

Par M. R. TREPAGNE DE MENERVILLE,
Curé de Suresne & de Puteaux.



A PARIS,
Chez RAYMOND MAZIERES, Libraire,
ruë saint Jacques, proche la ruë de la
Parcheminerie, à la Providence.

M. DCCXII.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.



A
MADAME
LA DUCHESSE
DE
VANTADOUR,
GOUVERNANTE
DES ENFANS
DE FRANCE.

ADAME,

Dans l'hommage que je Vous rends, le Présent que j'ay l'hon-

neur de Vous faire, eſt moins une offrande qu'une reſtitution. Ce petit Recuëil raporte à vôtre Bonté, ce que je luy dois. C'eſt Elle, qui m'a inſpiré ce qu'il contient. Il ſeroit ſans doute devenu plus digne du grand Nom, qui le rend reſpectable, ſi le jeune PRINCE, *que nous regrétons, n'eût pas ceſſé de nous fournir dequoi êtendre plus loin ſa gloire. Helas! Nul ne promit tant de briller dans les faſtes publics. Nul ne fit entrevoir l'éclat d'un plus célèbre avenir; & nul ne le mérita jamais mieux.*

Je ſçai, MADAME, *qu'en Vous rappellant ces idées, je renouvelle vos douleurs & vos larmes. Daignés le pardonner aux miennes. L'immenſe affli-*

ction, où la perte d'un Prince si chéri nous plonge, doit au moins nous exciter à conserver sa mémoire dans celle de tous les Hommes. Que je m'estimerois heureux, en Le pleurant, si je pouvois l'éterniser par ce foible monument, que mon zéle Vous consacre!

Eh! pourquoi, MADAME, *ne le pourois-je pas, sous de si puissans auspices que les vôtres? Auspices révérés depuis une si longue suite de siécles. L'ancien lustre de vôtre Maison donne du relief à tout ce qui l'approche. Sa protection est un seur azile; & comme la renommée qu'elle s'est faite, ne périt point: Rien aussi ne sçauroit détruire ce qu'elle sou-*

tient. Elle a ſçeu lier à ſon glorieux ſort les deſtinées les plus durables, par les faits immortels de vos fameux Ancêtres.

Pour ne parler ici, MADAME, *que d'un Pere & d'une Mere, que vous repréſentés ſi bien: Quel Homme, quel Héros plus admirable, que M. le Maréchal de la Mothe-Houdancourt? Quelles parties de l'Europe n'ont pas retenti du bruit de ſes exploits? La ſeule Catalogne, dont il fut* Viceroi, *répond pour toutes. Ses Combats, ſes Victoires, ſes Conqueſtes, ſont encore aujourd'huy la terreur des Ennemis, l'émulation des Guerriers, la tranquillité des Peuples, en faiſant un des plus beaux*

ornemens de nos Histoires. *

Quelle Femme plus forte, que Madame la Maréchale son Epouse? Quelle noblesse, quelle grandeur d'ame, jointe en Elle à une candeur & à une affabilité, toûjours égales? Un trait suffit pour faire l'éloge de ses rares qualitez. Rien n'en vante mieux le prix, que la Place, où toute la Terre l'a vûë élevée. Rang sublime, qui ne peut estre confié qu'à une suprême sagesse, & qui semble devenir héréditaire dans son illustre Maison, que la Pourpre

* En 1638. Combat signalé de Poligny. En 1641. Prise de Sallo, d'Ansalges, & de Raour. Tamarit forcé. Combat de Constantin; La Ville & le Château rendus. Sanglante bataille de Tarragône. Celle de Vals. Celle de Ville Franche, qui lui fit donner le bâton de Maréchal. En 1642. Prise de Monçon, Ville & Château. Levée du Siege de Lérida. Combat de Lérida. En 1643. Levée du Siege de Flix, & de celui de Mirabel. Prise d'Almenar. En 1652. Passage ouvert dans Barcelône assiegée.

*vient encore décorer.**

Vous avez succédé, MADAME, *à cette Mere incomparable. Sa belle Ame paroist avoir passé dans la vôtre. Vous possedez toutes ses vertus. Le choix du* ROY *les a couronnées.*

Tout le Monde applaudit au jugement d'un Monarque si éclairé : Et ces applaudissemens sont d'autant plus sincéres, que tous ceux qui vivent sous vos loix, regardent vôtre élévation, comme la source de leur propre bonheur. Ils ne cessent de publier à l'envi, la conservation de leurs Dignitez & de leurs Priviléges, que Vous avés si génereusement sollici-

* En la personne de *Monseigneur l'Evêque de Strasbourg*, aujourd'huy *Cardinal de Rohan*.

tée auprés de Sa Majesté, toûjours disposée à faire des heureux par la multiplication de ses graces. En effet, MADAME, *pouvoient-ils recevoir de Vous, une marque plus sensible de cette bonté prévenante, qui vous gagne tous les Cœurs?*

Fasse le Ciel, que Vous joüissiés long-temps d'un partage si avantageux, & que Vous en joüissiés desormais sans trouble; en conservant au Roy, dans l'aimable DAUPHIN, *l'Espoir d'une longue Postérité. Continués donc de ménager par vos soins le repos de la France, & de montrer, qu'estre préposée à l'éducation de Ceux, qui sont apellés à commander, c'est être vraiment capable de comman-*

der ſoy-même. Quel charme auſſi n'y a-t-il pas à Vous obéir! On le voit dans tout ce qui Vous environne. Univerſellement chérie, je dirois preſque adorée, les Cœurs volent, dés que Vous parlés. Je m'arrête, MADAME: *vôtre modeſtie me l'ordonne. Agréés dans mon reſpectueux ſilence, une nouvelle preuve de ma profonde vénération. Je ſuis avec une reconnoiſſance, & un dévouëment ſans bornes,*

MADAME,

Vôtre trés-humble, trés-obéiſſant & trés-obligé ſerviteur,
TREPAGNE DE MENERVILLE.



LES AMUSEMENS DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE, DAUPHIN.

ON ne peut trop reverer ce qui vient des Princes. La moindre de leurs faveurs eſt toûjours d'un grand prix. Tout roule ici ſur une Baguete, de bois aſſés commun ; mais que la main qui l'a donnée, a rendu trés-eſtimable. Auſſi ai je traité la choſe le plus magnifiquement qu'il m'a été poſſible. J'ai eu le bonheur de la faire goûter aux perſonnes les plus délicates, c'eſt

pourquoi je mets ces *Amusemens* au jour, avec quelque confiance. Je n'y fais mention que de ceux ausquels j'ai eu part; & le détail en paroîtra d'autant plus conforme à la verité, qu'il sera denué de tout ornement.

LE 14. de Juillet 1710. me trouvant à Versailles, pour la cérémonie des Calendes, je fus curieux de voir pour la premiere fois la nouvelle Chapelle, & les jeunes Princes. Je commençai par la Chapelle; digne monument de la pieté du *Roi*. Aprés avoir admiré ce superbe édifice, je traversai les Apartemens avec un de mes amis, qui me conduisit à celui des Princes, & qui m'y fit agréablement introduire.

Le premier objet qui s'offrit à mes yeux en entrant, fut *Monseigneur le Duc de Bretagne*, qui se promenoit dans son antichambre. Je n'eus pas plûtôt fait une profonde reverence, que ce *Prince* vint droit à moi, me toucha d'une Baguete qu'il tenoit, & me donna sa main à baiser. J'obtins la même faveur de *Monseigneur le Duc d'Anjou*, vers qui il me mena : puis allant & venant, il me fit diverses questions de suite; entr'autres, *si je*

venois de loin : comment j'étois venu : si c'étoit en carosse, ou à cheval : si j'avois des pistolets, des bottes, des éperons, un foüet. Les reponses suivirent les demandes : les unes & les autres se multiplierent de telle sorte, que j'ûs pendant une bonne demi heure, l'honneur de cet entretien, où je goûtai le plaisir d'admirer l'air aisé, avec lequel ce Prince s'énonçoit, & combien il y avoit déja de raison dans ses discours. Sur la fin, pensant apparemment qu'une Baguete pourroit me convenir, parce que j'étois venu à cheval, il s'avisa de son propre mouvement, de me donner celle dont il s'amusoit, en disant, *tenés, Monsieur* aussi-tôt m'inclinant & baisant encore sa main offerte, je reçûs ce don avec toutes les démonstrations respectueuses de joïe & de gratitude. Quelques momens aprés, je pris congé ; & alors se ressouvenant de ce que je lui avois insinué dans la conversation, que je faisois chaque jour des prieres pour la conservation de sa Personne, de celle du Roi, & de toute la famille Royale : il me dit, *bon soir, Monsieur, priez Dieu pour moi.*

Plein des graces d'un Prince si ai-

mable, & ravi d'un accüeil ſi charmant, je m'en occupai le long du chemin, avec mon Vicaire de Puteaux, qui m'accompagnoit, & qui avoit été temoin oculaire de ce qui venoit de ſe paſſer. Etant de retour chez-moi, je conſiderai ſerieuſement *la Baguete*, & faiſant particuliérement attention à ſa forme, je méditai quelques Vers à ce ſujet. Je compoſai dés le lendemain un remercîment, que j'envoyai le jour ſuivant à mon ami de Verſailles, pour le communiquer par avance, en attendant l'occaſion favorable d le preſenter moi-même. Je ne pûs avoir cet avantage que le 6. d'Aouſt; & le hazard voulut, que ce fut le jour de l'audiance de congé de M. le Nonce
Sa'viati. extraordinaire; en ſorte que l'aſſemblée ſe trouva des plus nombreuſes.

J'avois pris ſoin de faire dorer la baguete, & je la portois à ma main. Son éclat attira de loin le Prince. Il quitta tout pour venir lui-même s'en ſaiſir. Cette nouveauté ſurprit tout le monde: on m'en demanda la cauſe, je l'expliquai, & cette avanture inopinée commença à m'ouvrir l'accés auprés de *Madame la Gouvernante*. Elle daigna me recevoir avec cette maniere

affable qu'un chacun lui connoît. Ayant observé que la poignée de la Baguette n'étoit pas dorée, comme le reste, elle desira en savoir la raison; & je lui dis, que cet endroit ayant été touché de la main du Prince, je l'avois par distinction conservé dans son état naturel, & que j'en estimois la simplicité, plus précieuse que l'or même. Madame la Gouvernante eut la bonté de loüer hautement le cas que je faisois du présent du Prince, & m'ordonna de prononcer devant Lui, au milieu de toute sa Cour, les Vers suivants.

REMERCIEMENT.

Vous, que toute grace accompagne,
Roi des Amours, *Prince* charmant;
D'un pauvre Curé de campagne,
Dont le nom rime heureusement,
A celui de *Duc de Bretagne*,
Agréés un remercîment.

Ma muse, sujette fidéle,
A vôtre Auguste *Pere*, en fit un autrefois:
Il ne dédaigna pas d'oüir ma foible voix,
Qu'anime ici le même zele.
Je viens y publier, d'un ton respec-

tueux,
La faveur que vous m'avez faite
En me donnant une *Baguete*,
Qui servoit d'instrument à vos aimables jeux.
Baguete, de grandeur ordinaire présage.
A celle de *Joseph*, en Egypte jadis
On rendoit un profond homage;
A la vôtre, d'abord, le même je rendis.
De ce symbole de puissance,
Naissant Assuérus, il vous plût me toucher:
Et par ce signe de clémence
Je compris, que vers vous je pouvois m'aprocher,
Avec une pleine assûrance.
Je tombe à vos pieds, & soudain
Vôtre bonté m'invite à prendre
Sur vôtre délicate main,
Le doux plaisir d'un baiser tendre.
A ce flateur acüeil, vôtre cœur bien faisant
De la noble *Baguete* ajoûte le présent.
Ce présent si digne d'envie,
Quoi-que d'un bois commun, vaut pour moi le pur Or.
C'est un véritable trésor,

Que je dois conserver tout le tems de
ma vie.
Mais en le recevant, quels furent mes
transports ?
De quelles images alors
Mon ame se sentit éprise ?
Charmé d'un si précieux don,
Je me considerois comme un autre
Moïse,
Je me croyois un autre Aaron.
Que penser en effet, que ce don si-
gnifie ?
Comment, en quel sens l'expli-
quer ?
Souffrés, Prince, souffrés que je m'en
glorifie,
Et que j'ose me l'apliquer.
Ce beau don est d'une figure
Qui me paroît de bonne augure.
La Baguete par le haut bout
A l'air d'une Crosse sur tout.
Une Crosse ? n'est-ce pas dire,
Prince, que d'un trés-maigre & trés-
mince Curé,
Vous meditès de faire un gros & gras
Abbé ?
Beni soit Dieu, qui vous l'inspire !
On predit à vôtre âge ; & des ordres
du Ciel,
Souvent un jeune Prince est l'heureux

interprête.
Au maître des bien-faits, insinuant
Prophête,
Dites le mot essentiel,
Bien-tôt l'affaire en sera faite.

J'avois attaché à ce remerciement, celui dont j'y fais mention : & le voici tel que j'ûs l'honneur de l'offrir à *Monseigneur le Duc de Bourgogne* le 6. d'Aoust 1690. sur son attention favorable à la lecture que je fis d'une Tragedie Sainte, en la presence de ce Prince, & de Messeigneurs ses freres, de l'agrément de *M. le Duc de Beauvilliers*, leur celebre Gouverneur, & sous les auspices de feu M. l'Abbé Testu de Richelieu qui m'avoit procuré cet avantage.

Jephté.

A MONSEIGNEUR
le Duc de Bourgogne.

Un Prince né pour régir l'Univers,
Se montre tel, dés sa plus tendre enfance.
En lui, mille signes divers,
Présagent toûjours sa puissance.
A l'entendre, à le regarder,
On sçait s'il sçaura commander.

Voilà, *Prince* charmant, ce qu'en
vous on admire;
On vous juge déja digne d'un grand
Empire.
Dans l'âge, où d'innocens plaiſirs,
Devroient faire ſeuls vos deſirs:
Quels doux paſſe-tems ſont les vô-
tres?
J'y reconnois ce que l'on dit,
Que vos jeux ſont ceux de l'eſprit;
Et que vous n'en avez point d'au-
tres.
Puis-je exprimer aſſez, de quelle at-
tention,
Vous impoſant vous même un air gra-
ve & paiſible,
Vous avez honoré ma declamation,
Et ſuivi du ſujet l'enchaînement peni-
nible.
Aux divers mouvemens de chaque paſ-
ſion,
Eſt-il donc, à huit ans, permis d'être
ſenſible?
Ah! je comprens de-là, quels ſont vos
ſentimens,
Sur les faits glorieux, les beaux évé-
nemens,
Dont on vous remplit la memoire.
Lorſque vous comparez, en repaſſant
l'hiſtoire,

Les Héros de nos jours, & ceux du
tems jadis,
Que vous jugez bien de leur prix ?
En secret même, je m'assûre,
Prince, vous vous flâtez de devenir
plus grand,
Que le plus fameux conquerant,
Dont les siecles passez nous laissent la
peinture.
Du sang, d'où vous sortez, je tire cet
augure :
Il n'est pas de meilleur garant.
J'en apelle à temoin, le coup d'essai
d'un *Pere*.
J'en atteste sur tout, l'exemple d'un
Ayeul.
D'un courage formé, sur ce modele
seul,
Que ne faut-il pas qu'on espere ?

La conquête du Palatinat.

Premiere campagne de Monseigneur.

Madame la Gouvernante, ayant paru contente du remerciement de la Baguete, me fit dire aussi le placet que j'y avois joins, pour demander au Prince le privilege d'une libre entrée à sa Cour.

PLACET.

Prince, quelle metamorphose ?

Vôtre Baguete, mon tresor,
Aimable & precieuse chose,
Vient de changer son bois en or.
Il n'en reste, pour plus de grace,
Qu'un bout par vôtre main touché:
Tout uni qu'il est, il surpasse
L'ornement le plus recherché.
Heureux, si ce nouveau spectacle
D'un signal respecté de tous,
Me procuroit, sans nul obstacle,
Un libre accés auprés de vous!
Par fois une incommode garde,
Usant d'un severe pouvoir,
A l'étranger, ôte ou retarde
Le charmant plaisir de vous voir.
Comme il arriveroit peut-être,
Qu'en venant vous faire ma Cour,
On pourroît ne me pas connoître,
Et me joüer un pareil tour:
Afin que toûjours on m'admette,
Par une speciale loi,
Prince, ordonnez que *la Baguete*
Soit un sûr passeport pour moi.

Madame la Gouvernante demanda au Prince, s'il ne vouloit pas bien m'accorder ce que je souhaitois. A quoi il repondit fort distinctement, *oüi*, par trois fois. En même tems, Madame la Gouvernante l'engageant à me

remettre la Baguéte, qu'il se plaisoit à tenir, ajoûta ces termes obligeans: *Monsieur le Curé, voila vôtre passeport; vous pouvés venir quand vous voudrez. Je souhaite que la Baguete fasse son effet, & que le Prince dise le mot que vous desirez.* Une gracieuseté si délicate & si flateuse, me fit prendre la liberté de lui adresser le lendemain ces petites rimes.

A Madame la Duchesse de Vantadour.

O vous, dont le merite égal à la
naissance,
A fait mettre en vos mains le trésor de
la France,
Duchesse, qui tenés sous vos aimables
loix,
Le petit fils d'un *Roi*, le plus puissant
des Rois:
Vous daignez souhaiter, qu'il puisse
un jour lui dire
Le mot officieux, que ma muse désire,
Et que de sa *Baguéte* il m'assûre l'effet.
Mais comment accomplir un si charmant souhait?
Vous ne l'ignorez pas, incomparable
Dame.
A vos sages conseils, abandonnant

son ame,
Ce *Prince*, qui ne parle & n'agit que par vous,
Dés que vous le voudrez, dira ce mot si doux :
Docile à vôtre voix, déja sa bouche ordonne,
Qu'on me laisse aprocher de sa chére Personne.
Achevez, & comblez cette insigne faveur :
Dictés lui ce doux mot, qui sera mon bonheur.

Le 21. du même mois, à trois heures aprés midi, *Monseigneur le Duc de Bretagne*, & *Monseigneur le Duc d'Anjou*, vinrent à l'Abbaïe Royale de Long-Champ, où ils resterent jusqu'à six heures du soir. Les Dames Religieuses signalérent leur zêle, d'abord par une magnifique collation, dans une de leurs salles, proprement ornée, & ensuite, par un Motet à voix seule, avec l'accompagnement d'un petit orgue, dans leur Eglise, pour la bénédiction du Saint Sacrement. Il y eut un concours infini de peuple. Empressemen ordina ie de son affection pour ses Maîtres : pen-

chant naturel de la nation Françoise; l'exemple en cela de toutes les autres nations.

Avec la permission de Madame la Gouvernante, j'aprochai du Prince, & je lui montrai une canne toute nouvelle, que j'avois fait percer exprés, pour y conserver la Baguéte dorée, qui se tire de cet étui, comme une épée se tire du foureau. Il trouva un tel plaisir à cette invention, qu'il en fit une partie de son divertissement. Il escrimoit de la Baguéte, à droite & à gauche, dans les allées du jardin, criant, *place, place*, avec une gayeté nompareille: & chaque fois qu'il me la rendoit, aprés l'avoir tout-à fait remise dans la canne, il ne manquoit pas de me repeter, *Gardés-la bien*, *Gardés-la moi toûjours*.

Au sortir du Convent, je remarquai une chose digne d'admiration dans ce Prince. Une troupe de pauvres se présenta à lui, au milieu de la foule, avec des clameurs. Bien loin d'en être effrayé, comme un enfant auroit pû l'être, il s'arrêta tranquilement pour les regarder d'un œil de compassion, & ordonna en même tems qu'on leur fist *la charité*. Madame

la Gouvernante me confia la diſpoſition de cette aumône, qui fut reçûë avec mille cris de bénédiction. N'ayant apris cette fête, que le matin, je m'étois ſubitement préparé à complimenter ce Prince de la ſorte.

HARANGUE

Pour Long-Champ.

MONSEIGNEUR,

La Renommée, déja attentive à vos actions & à vos démarches, a pris le ſoin d'annoncer à nos heureux cantons, vôtre venuë en celui-ci: une ſi agréable nouvelle à réjoüi toutes nos campagnes. Un nouveau Soleil s'eſt levé ſur nos terres, & les embellit par ſes rayons les plus purs. Jamais jour ne nous parut ſi beau.

Sureſne, comme le plus voiſin, eſt auſſi le premier à ſe reſſentir de ces douces influences: & ſon Paſteur accourt avec une grande partie de ſon troupeau, pour mêler ſes profonds hommages à ceux que l'on s'efforce de vous rendre ici. Une ſeule choſe, *Monſeigneur*, m'y a prévenu. Mon

cœur y étoit, avant que j'y fusse moi-même. Il vole sans cesse vers *Vous* : sur tout, depuis qu'une avanture des plus fortunées, semble m'avoir attaché à vôtre auguste Personne, par le present que vous avez daigné me faire.

J'ose me produire devant vous, *Monseigneur*, avec d'autant plus d'assûrance, que vous avés eu la bonté de m'accorder récemment le privilége d'une libre entrée à vôtre Cour, sous les auspices d'un si précieux don. Maître de chaque lieu que vous honorés de vôtre presence, vôtre empire est par tout où vous êtes ; & par consequent, mon privilege est d'usage dans tous les endroits, qui ont le bonheur de vous posseder.

Je viens donc partager avec cette sainte Maison, l'allegresse que vous y répandez dans tous les esprits, & l'amour que vous y excitez dans tous les cœurs. Je viens goûter avec ce qui vous environne, le ravissant plaisir d'admirer de prés en vous, ce que les autres ne peuvent admirer que de loin, sur le simple recit de cette même renommée, qui se plaît à publier les graces & les enjoüemens de vôtre heureuse enfance, en attendant qu'elle soit occupée

occupée à publier les merveilles & les prodiges d'un âge plus avancé.

Quel triste passe-tems, que celui de ces Souverains, qu'une fausse idée de grandeur tenoit éloignez de la vûë, & séparez de la societé des hommes, dans la vaine pensée qu'ils avoient d'assûjetir les mortels, à les révérer comme des Dieux. ! Précaution plus utile, pour cacher des défauts & des vices, que pour faire éclater des perfections & des vertus. Qu'il est beau au contraire, de voir un Prince, & un Prince tel que vous, *Monseigneur*, s'humaniser, pour ainsi dire, en se communiquant aux peuples, & en se familiarisant avec eux ! Moyen bien plus propre à porter leurs respects, jusqu'à une espece d'adoration. C'est à quoi vous accoûtumez de bonne heure un Royaume, dont vous commencés à faire les plus aimables délices, & la plus chere esperance.

Tout enfant que vous êtes, *Monseigneur*, vous ne risqués rien à vous donner ainsi en spectacle: tout, en Vous, dévance les tems de la raison, & de la sagesse. Tout se prépare à nous retracer dans vôtre majestueux caractére,

une vive image des *David* & des *Salomon*.

Que dis-je ? & pourquoi remonter à ces sources étrangeres, quand on peut puiser dans les vôtres mêmes ? Oüi, *Monseigneur*, on découvre dans vôtre charmant naturel, qu'il se dispose à faire de vous un Prince, selon le cœur de Dieu, de l'Eglise, & du peuple ; semblable au saint Roi, vôtre Ayeul, qui a jeté les premiers fondemens du pieux Monument, que vous visités aujourd'hui.

La noble éducation, que vous recevés d'une vertueuse *Gouvernante*, garantit infailliblement ma prédiction. J'en crois principalement le glorieux sang qui vous anime, & qui vous met devant les yeux, de vrais modéles de Rois. Tous nos vœux, *Monseigneur*, se terminent donc à vous dire : *Vivez*, *Prince*. C'est assez pour le commun bonheur.

Madame la Gouvernante ne jugea pas à propos, que je fisse cette harangue, à cause de la populace tumultueuse. Elle me remit à la prononcer chez le Prince même, lorsque j'y retournerois ; c'est ce que je fis le 27, de

Septembre. J'avois differé jusques là, afin de pouvoir porter un petit tableau, que j'avois fait faire. Ce tableau exprimoit le moment du remerciement de la Baguete. La chambre du Prince y étoit representée. *Madame la Duchesse de Vantadour* y paroissoit assise sur un tabouret, auprés de la fenêtre, appuyée d'une main sur un bureau ; & de l'autre, soutenant *Monseigneur le Duc de Bretagne*, qui étoit debout, & me donnoit *sa Baguete*, que je recevois dans une humble atitude. Le tout, dessinéau naturel, & peint à l'encre de la Chine, par un jeune homme des plus habiles en ce genre. C'est l'estampe que l'on voit à la tête de ce Recüeil : Au bas étoient écrits ces mots. Rotthier

Monseigneur le Duc de Bretagne, accorde une libre entrée à sa Cour, & donne sa Baguete, au sieur René Trépagne de Menerville, Curé de Suresne & de Puteaux.

Le 6. Aoust 1710.

La date de ce mois me porte à faire une observation. Son sixiéme jour, qui à causé autant de joïe à la France, par la naissance de *Monseigneur le*

Duc de Bourgogne, en 1682. que le 18. Fevrier 1712. lui a causé de deüil, par le trepas de ce Prince, est un jour de remarque pour moi. C'est en pareil jour, que j'ai eu l'heureuse occasion de paroître devant *lui*, d'approcher de son *fils*, & de travailler pour le Roi même, comme j'aurai lieu de le dire ci-aprés. J'offris ce tableau avec ce petit compliment.

COMPLIMENT.

MONSEIGNEUR,

Les cœurs généreux peuvent aisément oublier leurs bienfaits, dans la multitude de ceux qu'ils répandent; mais les cœurs reconnoissans, doivent les en faire ressouvenir par des images constantes & durables. C'est, *Monseigneur*, ce que je prens la liberté de faire ici, en mettant sous vos yeux un monument de vôtre liberalité. Peut-être ai je le bonheur d'être le premier, que vous ayez publiquement illustré d'un de vos dons: & cette faveur singuliére, est ce qui me sollicite encore plus de l'éterniser par une fidelle représentation. Si mon humble fortune

ne me permet pas d'en rendre l'offrande plus superbe ; elle aprend du moins au tems, à respecter ce qui vient de vous. C'est au temple de mémoire, que se placent les nobles actions des Princes. Les vôtres, *Monseigneur*, sont déja de ce nombre. On ne sçauroit trop soigneusement les recüeillir. Jusques aux moindres, tout en est précieux ; & c'est le propre de vôtre auguste sang, de n'en faire que d'immortelles.

Madame la Gouvernante, toûjours attentive à profiter de chaque chose qui s'offroit, pour l'instruction du Prince, prit de là occasion de lui dire. *Voyez mon Roi*, c'est ainsi qu'elle avoit coutume de le nommer ; *Voyez les hommages qu'on vous rend, parce que vous avez été liberal : il vous sied bien de l'être, rien ne vous fait plus d'honneur.*

Le Prince n'eût pas plûtôt agréé le tableau, qu'il le porta lui-même, du cabinet de Madame la Gouvernante, où il l'avoit reçû, dans la chambre ou il couchoit, & le fit sur le champ attacher à la ruëlle de son lit, à une hauteur, ou il pût atteindre. Puis, montant sur un siége, pour être plus à por-

rée de confiderer ; curieux de tout favoir, il m'interrogea fur chaque figure, & fur chaque ornement, qu'il s'apliqua à retenir. Quand il vint à l'endroit de la Baguete, il me demanda plaifamment, pourquoi elle n'étoit pas dorée, comme l'autre, que j'avois dans le fourreau. Cette queftion fubtile & adroite, qui me furprit, penfa auffi m'embarraffer. Je ne pûs mieux y répondre, qu'en lui difant, que la Baguete étoit reprefentée dans le tableau, telle qu'il m'avoit fait la grace de me la donner, & qu'elle étoit dans le fourreau, de la maniére que je l'avois fait ajufter. Aprés tout cét examen, le Prince reprit le tableau, & alla d'un air de triomphe, de chambre en chambre, le montrer en particulier à tout le monde ; & le raporta à la même place, défendant expreffement d'y toucher, de peur qu'on en caffât la glace. Il a été lui-même trés-foigneux de le conferver : il fe divertiffoit de tems en tems à en faire remarquer les figures, tantôt avec fon doigt, tantôt avec le bout de la Baguete dorée, dont il aimoit à joüer, toutes les fois que j'allois lui faire ma Cour ; c'eft-à-dire réguliérement, une fois ou deux par mois.

Bien que la permission ne fût pas limitée ; néanmoins j'avois cru devoir la borner ainsi, pour ne paroître pas en abuser, & de crainte de me rendre peut-être importun par des apparitions plus fréquentes. C'étoit une violence, que la discretion faisoit à mon zéle.

Mon aplication à étudier les inclinations du Prince, me fit observer, que malgré sa grande vivacité, qui le rendoit extrémement actif, il se plaisoit à mêler du grave & du sérieux, dans ses amusemens. Je pensai à lui en composer un, qui me donnât lieu de celebrer davantage ses actions liberales, & de le divertir, en l'instruisant, par des maximes capables de former de plus en plus son cœur genereux, à un caractere digne de son rang. J'imaginai pour cet effet *le Jeu de la Liberalité.* Ce qui m'en inspira la premiere idée, ce fut le souvenir que j'avois toûjours present, des mots sententieux, qui étoient sortis de la bouche de Madame la Gouvernante, le jour du tableau.

Je portai ce Jeu le 16. de Mars 1711. dans un livre *in-quarto*, écrit de ma main, & couvert des armes du Prince. avec tous les ornemens convenables.

Deux boëtes dorées, de forme ronde, & d'un bois leger, étoient assorties à ce livre. Dans l'une il y avoit vingt-quatre boules d'yvoire, marquées des lettres de l'alphabet, pour y accoutumer le Prince : & dans l'autre, des dragées de diverses especes, pour figurer les diverses liberalitez, qu'on peut exercer. Les deux airs, qui entroient dans ce Jeu, & les deux autres qui se trouvent encore dans ce Recüeil, étoient de la composition de Mademoiselle Jacquet Delaguerre, si celebre par son talent, qui l'a produite à la Cour, devant Sa Majesté, dés l'âge de cinq ans. Les deux airs du Jeu avoient été chantez dés le 5. de Janvier, au dîner du Prince, par Mademoiselle Couperin, de la Musique du Roi, & écoutez avec applaudissement.

La fin de l'épître dédicatoire, à raport aux services que j'ai eu le bonheur de rendre dans les affaires du Roi, depuis 1684. jusqu'en 1697. Savoir, en Allemagne, pour la succession Palatine : en deux voyages de Suisse ; & en plusieurs endroits de Flandre, pour des négociations secretes, des plus importantes, & en dernier lieu à Delft, en Hollande, pour

pour la paix generale de Rysvvick. Comme tous les écrits de cette Paix avoient passé par mes mains, Messieurs les Ambassadeurs voulurent bien me donner part à l'honneur d'en aporter les Ratifications. Je fus chargé le 15. de Decembre 1697. de celles de l'Empereur de l'Empire, de la Lorraine, & d'un article particulier de l'Espagne; desquelles on m'avoit confié l'échange à Rysvvick. Je les rendis en Cour le 17. du même mois, avec la dépêche de M. de Calliéres au Roi, & la lettre de M. le Comte de Créci, à M. le Marquis de Torcy; l'une & l'autre faisoient mention de mes petits services, en ces termes.

Extrait de la Dépêche.

SIRE,

Nous dépêchons à *Vôtre Majesté* l'Abbé de Menerville, Bachelier en Théologie, qui a servi auprés de nous, pendant toute la Négociation, en qualité de premier Sécretaire; & nous pouvons assûrer *Vôtre Majesté* qu'il s'en est acquitté avec tout le zéle, la fidélité & la capacité possible; ainsi qu'il

a déja fait en plusieurs occasions depuis 1684. *&c.*

Extrait de la Lettre.

La main qui transcrit cette lettre, est celle-là même, Monsieur, qui aura l'honneur de vous la rendre, & de laquelle nous nous sommes servis, pour tout ce qui vous a été écrit, & au Roi, de plus particulier, dans le cours de cette Négociation, *&c.*

Sa Majesté, aprés avoir oüi la lecture de ces lignes, eut la bonté de dire, *qu'elle entendoit bien ce que cela signifioit, & qu'elle s'en souviendroit dans l'occasion.* C'est ce que j'eûs la consolation d'aprendre de la bouche de M. de Pomponne; de M. de Torcy, & de M. de Pontchartrain, alors Contrôleur Général. Lé R. P. de la Chaize me confirma quelque tems aprés des témoignages si authentiques, en m'assûrant que le Roi avoit pris mon nom sur un papier, dans le dessein de me faire quelque gratification. Ce qui donna lieu à cette réfléxion poëtique, que je mis entre les mains de sa Révérence, sans autre dessein.

AU ROY.

Lorsque j'eus l'honneur de vous rendre
Les Traitez glorieux de la derniére Paix,
Vous eûtes la bonté, *Grand Roi*, de faire entendre
Que j'aurois part à vos bien-faits.
Cette bonté va plus loin, *Sire*,
Car non content d'avoir promis,
Il vous a plû même d'écrire,
Quel plus doux espoir est permis.
Une feüille particuliére
Porte mon nom tracé de vôtre auguste main,
C'est une faveur singuliére,
Qui semble rendre encore mon bonheur plus certain.
En effet, cette feüille est un livre de vie,
Qui promet aux Elûs un sort digne d'envie.
J'attens, de jour en jour, celui qu'il me prédit.
De vos graces inestimables,
Sire, j'ai deux garants qui sont invariables;
Vôtre parole, & *Vôtre écrit*.

JEU
DE LA
LIBERALITE'
DEDIE'
A MONSEIGNEUR
LE DUC
DE BRETAGNE.

EPITRE.

A L'or *de la Baguete*, aux graces *du Tableau*,
Prince, je joins encore un hommage nouveau.
C'est un riant essai de grave badinage,
Qui se trouve déja convenable à vôtre âge;
Où l'on voit les plaisirs se mêler à vos jeux,
Toûjours accompagnez d'un noble sérieux.

A l'eſprit d'une Illuſtre & ſage
Gouvernante,
Je dois de ce deſſein, la maxime charmante :
Elle vous dit un jour, à mon occaſion,
(*On ne perd point le prix d'une belle action* :
Vous êtes liberal, vous le faites paroître,
Aux Princes tels que vous, il ſied ſi bien de l'être !
Voyez, mon Roi, voyez les honneurs qu'on vous rend.)
J'admirai, je retins un ſentiment ſi grand.
Sous la forme d'un jeu, ma Muſe le rapelle.
Eh de quoi, pour vous plaire, eſt capable mon zéle !
Cette main qui badine, eſt celle dont les traits
Ont peint aux yeux du *Roi*, plus d'un traité de *Paix*.

Explication du Jeu.

On voit dans ce jeu, ce que c'eſt que la liberalité, à quelles perſonnes, de quels biens, de quelle maniere, en quel tems, en quel lieu, à quelle occaſion, pour quelles raiſons, à quel deſſein elle

se doit faire. Toutes ces circonstances sont exprimées par 240. maximes, disposées en différens articles, sous les 24. lettres de l'alphabet.

Une lettre contient 10. maximes, distinguées par autant de chiffres & de feüillets ; & ménagées de sorte, que chaque circonstance se trouve sous chaque lettre, différemment exprimée.

La lettre dominante des articles, est répétée au haut de chaque feüillet, pour trouver plus aisément ce que l'on cherche.

Les mêmes lettres sont marquées sur 24. boules d'yvoire, qui sont toutes égales, afin qu'on ne puisse pas les choisir, en les tirant.

On a imaginé des boules, plûtôt que d'autres figures ; comme plus propres à exciter par leur roulement, un bruit plus égayant.

Il y a deux boëtes pareilles, pour simétrie.

Dans l'une, sont les boules.

Dans l'autre, sont les libéralitez ou faveurs.

Il y a aussi deux chansons, à l'honneur du Prince, intitulées, *Le jeune amour*, & *le jeune Mars*.

Il est à propos de les savoir, pour être du jeu.

Regles du Jeu.

1. *Le Prince* préside au Jeu. *Madame la Gouvernante* le dirige : & en son absence, Madame la sous-Gouvernante, ou la personne par elles commise. Les autres prennent place au tour de la table.

2. Le Prince a devant lui le livre des maximes. A sa droite, la boëte des boules. A sa gauche, la boëte des libéralitez.

3. On commence le jeu par l'air du *Jeune amour* que le Prince, ou Madame la Gouvernante ordonne à une personne de la compagnie de chanter.

4. L'air étant chanté & aplaudi, la compagnie s'incline pour salüer le Prince.

5. A l'instant, le Prince remuë pêle-mêle, toutes les boules ensemble ; puis soulevant un peu le couvercle de la boëte, donne à tirer de rang en rang, & remuë les boules à chaque fois.

6. Chacun tire la sienne, sans regarder.

7. La personne qui a tiré, montre & nomme au Prince la lettre de la boule, ou bien la lui laisse nommer.

8. Madame la Gouvernante prenant le livre, demande quel chiffre on desire, de ceux que contient la lettre tirée.

9. Si la personne ne veut pas se choisir elle même le chiffre ; elle peut prier le Prince, ou Madame la Gouvernante, ou quelqu'autre, de lui en choisir un.

10. Madame la Gouvernante ouvre le livre, suit la lettre courante, cherche le nombre retenu, & lit la maxime qui s'y trouve.

11. La personne en explique le sens au Prince, en deux mots, & remet la boule dans la boëte.

12. Le Prince tire de la boëte des libéralitez, ce qu'il juge à propos, en gratifie cette personne, & lui donne en même temps sa main à baiser : ainsi des autres tour à tour.

13. En cas qu'il plaise au Prince de tirer, c'est à Madame la Gouvernante de lui mêler les boules, & de le conduire dans tout le reste ; mais pour la liberalité, c'est au Prince de se la faire lui-même, à son gré. Il ne lui conviendroit pas de recevoir, ce qu'il est maître de donner.

14. En cas aussi que Madame la Gouvernante veüille tirer, le Prince par

distinction lui présentera la boëte entiére des libéralités, afin qu'elle en prenne à sa discrétion,

15. S'il arrive qu'on tire la lettre qui aura déja été tirée, on évitera de prendre le même chiffre, ou nombre, qui aura été pris, afin qu'il y ait toûjours plus de diversité, particuliérement dans une même ronde.

16. Les rondes se multiplient, & les séances durent, selon la volonté du Prince.

17. Ceux qui surviennent, le jeu étant commencé, peuvent y être admis, sous le bon plaisir du Prince; en disant la premiere chanson, ou l'une des deux.

18. On finit toûjours le jeu, par l'air du *Jeune Mars*.

PREMIER AIR.

LE JEUNE AMOUR.

Cedons tous aux tendres ardeurs,
Qu'un Heros naissant nous inspire.
Que de plaisirs que de douceurs,
On goûtera sous son empire;
Puisqu'il sait regner sur les cœurs!

SECOND AIR.

LE JEUNE MARS.

Cher favori de la victoire,
Que de triomphes, que de gloire,
Promet vôtre air audacieux!
Tout vous cedera sur la terre,
Quand vous lancerez le tonnerre,
Du plus redoutable des Dieux.

MAXIMES.

A

I.

DIeu aime singulierement les noms de miséricordieux & de liberal.

II.

Un Prince qui veut ressembler à Dieu, dont il est la plus parfaite image, doit faire plaisir même aux ingrats.

III.

Le bien-fait est une chose simple & nuë, qui veut être comme la vertu, sans fard & sans déguisement.

IV.

Le bon-heur de plaire au *Roi*, mérite seul, toutes les gratifications du monde.

V.

Donner sans interêts, c'est donner en Roi.

VI.

C'est une grande joïe de pouvoir dire en soi-même : *j'ai fait des heureux.*

VII.

Il est bon d'entretenir & de nourrir

de tems en tems ses faveurs, par de nouvelles.

VIII.

La mémoire des hommes illustres, est un titre à leurs descendans, pour avoir part aux bonnes graces du Prince.

IX.

Les Graces, qui sont des sœurs, vierges, jeunes, riantes, ornées, aprennent de quelle nature doit être un bienfait.

X.

Quelque grand qu'on soit, on ne sauroit trop faire, pour s'acquerir de bons amis.

B

I.

Dieu aime celui qui donne avec joïe.

II.

On ne peut assez reconnoître les peres qui ont donné des enfans vertueux à l'Etat.

III.

Que ne peut on par la multitude des bien-faits, multiplier les années d'une vie utile au repos public.

I V.

Comme on doit choisir le tems du bien-fait, on doit aussi choisir celui de la reconnoissance.

V.

C'est une agréable tromperie, que de laisser ignorer, d'ou vient une largesse.

V I.

Un don solide & durable, rapelle toûjours l'image & le souvenir de celui qui l'a fait.

V I I.

Un bien-fait se loüe assez de lui-même, sans qu'on le vante.

V I I I.

De longs services meritent des recompenses proportionnées.

I X.

Un bon conseil, tient lieu de bien fait.

X.

Le bien-fait involontaire, dispense de la reconnoissance.

C

I.

La liberalité de Dieu n'a point de bornes. Celle des Rois n'en devroit point avoir.

II.

A qui que ce soit que l'on donne, on ne sauroit rien perdre, parce qu'il faut d'abord mettre au rang des choses perduës, le bien qu'on fait.

III.

La liberalité est au dessus de la valeur ; elles vont du moins du pair l'une avec l'autre.

IV.

Il est bien de ne vouloir de ses dons, d'autre témoins que soi-même.

V.

Un bien-fait insuffisant, offense plus qu'il n'oblige.

VI.

Autant il sied bien d'être liberal, autant il sied mal d'être prodigue.

VII.

Tout le monde n'a pas les mêmes facultez ; mais tout le monde doit avoir la même bien-veillance.

VIII.

On gagne toûjours beaucoup à répandre le bien-fait, pour l'amour du bien-fait même.

IX.

Il est plus avantageux de donner que de recevoir.

X.

C'eſt une faveur bien complete, que celle qui ſe fait à une perſonne, uniquement pour elle, à cauſe d'elle.

D

I.

Un Prince doit ſentir un plaiſir, vrayement digne d'un Roi, quand il donne.

II.

Ce que l'on veut donner par choix à un homme reconnoiſſant, il faut bien ſe garder de le donner à un ingrat.

III.

Il faut donner de ſa propre ſubſtance, ſans faire largeſſe du bien d'autrui.

IV.

Oublier ſon bien-fait, ſans l'oublier, c'eſt s'abſtenir de le vanter & de le reprocher.

V.

On peut faire ſemhlant d'avoir oublié ſon bien-fait, pour voir ſi celui qui l'a reçû s'en ſouvient.

VI.

Le bienfait ſe priſe ſelon le tems, le lieu, & l'occaſion.

VII.

Une juste liberalité ne connoît point les délais.

VIII.

C'est faire un vrai bien, que de retirer celui dont on voit faire un mauvais usage.

IX.

Dans la mesure des bienfaits, il convient de laisser le moyen de les reconnoître.

X.

Il faut être plus soigneux de bien choisir ceux à qui on veut devoir, que ceux à qui on veut donner.

E

I.

Un Prince doit être magnifique en ses dons.

II.

C'est la bonté du cœur, qui donne le vrai prix aux choses.

III.

Il faut être encore tout prêt à faire du bien, à qui nieroit qu'on lui en a déja fait.

IV.

Le bienfait est comme une chose

se profondément cachée, qu'il ne faut jamais retirer, que dans un extrême besoin.

V.

Les graces veulent être dispensées avec telle mesure, que l'on n'en souffre point trop d'incommodité.

VI.

Il y a tems pour tout, & plus pour le bienfait, que pour le reste.

VII.

C'est une liberalité imparfaite, que celle qui est accompagnée de vanité.

VIII.

Il ne faut pas tant éxaminer la valeur du present, que l'affection de celui qui le fait.

IX.

Plus on fait de bien, plus on se fait d'honneur.

X.

Le seul plaisir de faire du bien, est toute la recompense que doit chercher celui qui le fait.

F

I.

On ne sourait trop gratifier, qui-

conque à le bon heur d'être agréable au *Roi.*

II.

Si la largeſſe de celui qui donne, ſe répand abondamment ; quelle ſera ſa magnificence, quand il ſera en quelque ſorte une reſtitution?

III.

Heureux qui peut toûjours donner beaucoup, & à propos.

IV.

Ce n'eſt point un bienfait, que celui qu'il faut arracher de force.

V.

Une grace faite ſans jugement, n'eſt d'aucun poids.

VI.

Pour donner plus ou moins, tous les temps ſont également bons.

VII.

Le chagrin, le mépris, la dureté, gâtent le bienfait.

VIII.

Le bienfait ne doit pas aller au delà du pouvoir.

IX.

On ne perd rien à faire aſſidument ſa cour aux bons Princes.

X.

Refuſer de donner peu ou beaucoup,

est une égale avarice, dont une ame généreuse doit être exempte.

G

I.

Un Prince liberal à faire des graces, combien le sera-t-il à recompenser des services ?

II.

Qui donne de mauvaise grace, perd son bienfait dés l'heure même.

III.

Une remontrance paternelle du Prince, est une insigne faveur.

IV.

Une des meilleures parties du bienfait, est qu'on ne sache pas, d'où il part.

V.

Il y a des bienfaits ornez de tant de choses, qu'on en devine aisément l'auteur, sans qu'il se découvre.

VI.

Les faveurs ont leurs saisons propres, comme les fruits.

VII.

Le retardement d'un bienfait, est une espece de refus.

V I.

Attendre que de frequentes ſollicitations enlevent le bienfait, c'eſt comme ſi on ſe le déroboit à ſoi-même.

V I I.

Les bienfaits qu'on laiſſe refroidir entre ſes mains, ne tardent guéres à mourir dans celles qui les reçoivent.

V I I I.

Plus on eſt en pouvoir de faire de grands biens; plus on doit être circonſpeƈt à les diſpenſer juſtement.

I X.

Ce n'eſt pas la priere, qui doit déterminer aux largeſſes; c'eſt l'équité.

X.

Les faveurs rares & peu communes, en ſont d'autant plus ſolides & mieux apliquées.

I

I.

Donner à ceux qui ont abondance, c'eſt riſquer de faire tort à ceux qui ont diſette.

I I.

La vraye liberalité, ne fait point languir ceux qui attendent.

III.

L'usure ne doit point entrer dans le bienfait.

IV.

Ce qui est donné sans raison, ne peut point s'apeller bienfait.

V.

Il est d'une belle ame, de donner sans espérance de retour.

VI.

C'est en quelque façon dérober le bienfait, que d'attendre qu'on le ravisse.

VII.

Faire trophée de ses largesses, c'est les avilir.

VIII.

Il n'est rien de si petit par soi même, qu'un Prince liberal ne puisse honnêtement donner.

IX.

L'ancienne noblesse d'une maison, engage à en protéger les rejettons même inutiles.

X.

Celui qui ne donne rien, peche plûtôt que l'ingrat.

K

I.

Il vaut mieux, à tout hazard, semer en terre ingrate & stérile, que de ne point semer du tout.

II.

La douceur & la modestie, relevent le prix d'un bienfait.

III.

La perfection de la liberalité, consiste à être toute miséricordieuse.

IV.

Une grace d'éclat, honore également, & le Prince & le sujet.

V.

Cé n'est pas donner, que de donner à demi.

VI.

On ne consulte point les tems, quand il s'agit de faire un bien necessaire.

VII.

Il est à propos de donner de la même maniere, qu'on voudroit recevoir.

VIII.

Il est bon de savoir ce qu'on doit donner, & ce que les autres peuvent & doivent prétendre.

certaines choses, les yeux fermés.

VII.

Il ne sied pas d'éxalter un petit plaisir, pour le faire paroître plus grand.

VIII.

Un bon avis vaut la meilleure faveur.

IX.

Il vaut mieux hazarder que le bienfait tombe en main ingrate, que de s'abstenir de le faire.

X.

On donne plus ou moins souvent, selon l'étenduë de l'affection, & la qualité du merite.

M

I.

La récompense est dûë à la vertu, comme la punition au vice.

II.

Ce qui vient d'une main aisée & facile, plaît davantage, que ce qui vient seulement d'une main pleine & abondante.

III

Le plus beau & le meilleur bien, est fait pour le don.

IV.

Il est d'un cœur noble, d'épargner la répugnance & la confusion, qu'on auroit à suplier.

V.

Une ame libérale, ne songe pas tant à se contenter, qu'à contenter les autres.

VI.

Une faveur à contre-tems, perd beaucoup de son prix.

VII.

Comme les graces sont délicates, elles veulent être départies avec sagesse & prudence.

VIII.

La modération veut, qu'on ne soit ni trop reservé, ni trop large, dans ses libéralités.

IX.

Pour l'honneur d'autrui, il est quelquefois à propos de faire plaisir, à qui ne le merite pas.

X.

Il faut soigneusement éviter, de donner ce qui feroit plûtôt injure que plaisir, ce qui sentiroit plûtôt l'outrage, que le bienfait.

N

I.

C'eſt conſerver la dignité de ſon bienfait, que de le mettre en de bonnes mains.

II.

Plus le bienfait eſt promt, plus il eſt agréable.

III.

Il faut être liberal & magnifique, ſans paroître prodigue & ménager.

IV.

La raiſon d'avoir déja fait plaiſir, eſt un nouvel engagement, pour en faire encore davantage.

V.

Un cœur liberal, va au devant de la demande, & ſuit de prés le déſir.

VI.

Il y a des dons qui perdent en public, tout l'agrément qu'ils auroient en ſecret.

VII.

Le compte qu'il faut tenir de ſes faveurs, eſt de commencer par les oublier du moment qu'elles ſont faites.

VIII.

La bonne volonté eſt encore plus

estimable, que le present.

IX.

Que ne donnera pas à ses fidéles, celui qui a la générosité de favoriser jusques aux ingrats ?

X.

Avec toutes ses richesses, on est vraiment pauvre, si on ne donne pas.

O

I.

La liberalité fait plus de conquêtes, que la valeur.

II.

Il faut regarder seulement celui à qui on donne, & ne se pas regarder soi-même.

III.

Il est loisible de faire un petit present, en attendant un grand.

IV.

L'injuste espérance ne doit point être amusée, par de flateuses paroles.

V.

On prise d'autant plus les faveurs, qui ne sont pas faites temerairement, & à la legere.

VI.

La necessité du tems fait souvent

trouver considerable, un present qui n'est que mediocre.

VII.

La promptitude augmente le merite du bienfait ; le retardement le diminuë.

VIII.

Le bien qui produit une mediocrité paisible, est preferable à celui qui n'attire aprés soi, qu'un faste tumultueux.

IX.

Le pis qu'il puisse arriver d'un bienfait, c'est de le perdre en le plaçant mal.

X.

Ce n'est pas un acte fort vertueux, de donner & de perdre ; mais c'en est un, de vouloir encore donner, aprés avoir perdu.

P

I.

Les honneurs sont dûs, à qui fait profession de mepriser les richesses.

II.

L'ingratitude suit de prés le bienfait paresseux.

III.

Le prix du bienfait ſe meſure à la volonté du bienfaićteur.

IV.

Un principal objet, eſt de faire le bien, pour l'amour de la perſonne à qui on le deſtine.

V.

Un air non-chalent, rend le bienfait inſipide.

VI.

La volonté de faire du bien, ſe doit manifeſter dans ſon tems, par de ſolides effets.

VII.

On oblige davantage, en donnant peu, d'une main gratieuſe, qu'en donnant beaucoup d'une main altiére.

VIII.

Il eſt de la ſage œconomie, d'être meſuré juſques dans les bonnes œuvres.

IX.

Si un premier & un ſecond bienfait, ne touchent point des cœurs ingrats; un troiſiéme les rendra ſenſibles & reconnoiſſans.

X.

On ne ſauroit trop acheter un bon ami, un bon ſujet.

Q

I.

L'excellence d'un art, demande le comble des bienfaits.

II.

La diſcretion eſt neceſſaire dans l'épanchement des faveurs.

III.

Plus le don que l'on fait eſt gratuit, plus il aporte de contentement.

IV.

Le reproche d'un bienfait, eſt une veritable offenſe.

V.

Il ne convient pas, & il n'eſt nullement honorable, de faire rougir celui à qui on donne.

VI.

Un cœur bienfaiſant, trouve en tout tems de quoi donner.

VII.

C'eſt une foibleſſe honteuſe, de fermer la main, à celle qui s'ouvre.

VIII.

Un bienfait exceſſif, ne produit ordinairement que de l'ingratitude.

IX.

L'ingratitude ne fait point perdre

le bienfait ; il en reste toûjours le plus precieux, qui est l'honneur d'avoir donné.

X.

C'est une generosité mal entenduë, que de donner indifferemment, à toute occasion, & en tout tems.

R

I.

Un bienfait, en quelque main qu'il aille, n'est jamais perdu.

II.

Un superbe langage, & un regard severe, assaisonnent mal un bienfait.

III.

Les Princes & les Rois, ne devroient jamais rien donner, s'ils cherchoient leur propre utilité, en donnant.

IV.

Il y a un double plaisir, à faire par justice, le bien qu'on fait en même tems par inclination.

V.

En matiere de bienfait, une maniere franche & loyale, surpasse la valeur même du present.

VI.

Donner en secret, c'est quelquefois

épargner aux autres de la honte, & à soi même, peut-être de l'ostentation.

VII.

Il est glorieux de faire un don, qui puisse durer longuement.

VIII.

Quiconque donne gratuitement à qui il ne doit pas, semble promettre qu'il donnera largement à qui il doit.

IX.

La multitude des ingrats, ne doit pas empêcher de faire du bien; à l'exemple de Dieu, qui en fait aux plus impies.

X.

Un Prince ne peut guere s'exemter de donner; il a toûjours tems, occasion, matiere, & moyen pour cela.

S

I.

Le vrai bienfait, & le plus certain, est celui que le sage seul peut donner à un autre sage.

II.

La bonne grace d'un bienfait, est une chose qu'on ne peut jamais ravir.

III.

Ce qui fait la richesse & la puissance,

ce n'eſt pas ce qu'on retient, c'eſt ce que l'on donne.

IV.

Une grace faite avec une volonté pleine de raiſon, doit être regardée comme un treſor.

V.

Qui devine la penſée & pénétre le deſir, doit delivrer de la neceſſité de requerir.

VI.

Il y a infiniment plus de merite à cacher ſon bienfait, qu'à le montrer.

VII.

Le don d'un bien commode, vaut incomparablement mieux, que celui d'une fortune intriguée.

VIII.

On ne doit, ni feindre, ni aprehender, d'expoſer l'état de ſes affaires, & de ſes beſoins, à un cœur bienfaiſant.

IX.

Vaincre la repugnance de faire plaiſir à un ennemi, c'eſt le vaincre lui-même.

X.

Un plaiſir, que le pur hazard attire, oblige peu celui qui d'ailleurs le merite.

T

I.

Un bon ſujet donne du luſtre au preſent qu'on lui fait.

I I.

Ce n'eſt pas toûjours la qualité du bienfait qui oblige, c'eſt la maniere de le diſpenſer.

I I I.

Un cœur noble eſt toûjours plus grand que ſes richeſſes.

I V.

On ne peche point à donner, ſuivant le conſeil de la raiſon & de la juſtice.

V.

Il vaut mieux ouvrir les mains, que les fermer.

V I.

Il n'eſt permis de ſe ſouvenir de ſes bienfaits, que dans l'occaſion d'en faire un nouveau.

V I I.

Il eſt bon de ne donner, que ce qui convient à celui qui reçoit.

V I I I.

Le moins riche a de quoi paroître liberal, s'il a bonne volonté.

IX.

A force de bienfaits, on oblige les plus ingrats, à devenir reconnoissans.

X.

Il faut par fois hazarder un bienfait.

V

I.

La memoire des grands hommes est sacrée; elle doit être encore gratifiée aprés leur mort dans leurs descendans.

II.

Il est noble de faire marcher ensemble, & la volonté & l'effet.

III.

Il n'est point de petits moyens, pour qui a le cœur grand.

IV.

Une ame genereuse, ne veut point qu'on pense qu'elle a fait plaisir; mais seulement qu'elle a rendu ce qu'elle devoit.

V.

Ce n'est point l'evenement, c'est la justice qui doit porter au bienfait.

VI.

Les bienfaits mal employez sont perdus, ou mal reconnus.

VII.

Ce n'est pas assez d'aider de son bien, il faut encore aider de son credit.

VIII.

Les premiers dons, sont ordinairement les mieux reçûs, & les mieux conservez.

IX.

On peut avec de grands talens, avoir de grands deffauts; mais ceux-ci ne doivent point préjudicier à la recompense de ceux-là.

X.

Plus le bienfait subsiste devant les yeux de la personne qui reçoit, plus elle est avec celui qui donne, & lui reciproquement avec elle.

X

I.

La liberalité n'ayant point de loi, on doit prendre garde de plus prés, à qui on la fait.

II.

C'est par pure bienveillance, & non par ostentation, qu'il faut faire le bien.

III.

Un même bien partagé à plusieurs personnes, n'est agréable à pas une.

IV.

Il n'eſt pas inutile de conſulter quelquefois, pour donner avec plus de jugement.

V.

Un des principaux devoirs de l'homme, & particulierement de celui qui commande aux autres, eſt de faire du bien à tous.

VI.

L'occaſion, le lieu, le moment, donne du relief, & prête un nouvel agréement au bienfait.

VII.

Les vertus ont par tout leur meſure. Une exacte liberalité, fuit les deux extrémités, du trop, & du trop peu.

VIII.

Une belle ame deſire de donner encore, aprés avoir donné.

IX.

Il eſt avantageux de voir diminuër ſes moyens & ſes facultez, pourvû que les neceſſitez en ſoient ſoulagées.

X.

C'eſt être fauſſement liberal, que de l'être ſeulement en civilitez infructueuſes.

Y

I.

Il faut faire du bien aux bons, pour les encourager à devenir encore meilleurs.

II.

Une deſagreable maniere de donner, altere le bienfait, & excite le repentir de l'avoir obtenu.

III.

Le don d'une choſe rare eſt plus exquis, que le precieux même, qui eſt commun.

IV.

La plainte du neceſſiteuxe, a grand pouvoir ſur une ame bien née, & attire fortement ſa compaſſion.

V.

Une belle ame ne ſçait ce que c'eſt, que de vanter ſes dons, & dédaigne de les faire valoir.

VI.

Ce n'eſt, ni au hazard, ni à l'inſçû, que l'on tombe dans le bon ordre des bienfaits.

VII.

Il eſt toûjours convenable de donner avec poids, nombre & meſure.

VIII.

Il n'y a point de cœurs que l'on ne puisse gagner, par de gratieux traitemens.

IX.

On peut risquer de perdre plusieurs faveurs, pour en bien placer une.

X.

On voit plus de prodigues en paroles, qu'en effets.

Z

I.

Les enfans doivent profiter des services avantageux, que leurs peres ont rendu à l'état.

II.

On ne doit jamais déshonorer par un refus, ce qui merite d'être honoré par un don.

III.

Plus ce qu'on donne, peut être vû & manié souvent, plus on se souvient du donateur.

IV.

Il n'est pas toûjours necessaire de dire, pourquoi l'on fait du bien.

V.

On doit se hâter de faire aujourd'hui le

le bien, qu'on ne seroit pas sûr de faire demain.

VI.

En tout tems, en tout lieu, en toute occasion, on trouve sujet de faire du bien.

VII.

La mesure des dons, ne veut pas être tellement comblée, que la reconnoissance n'y puisse plus atteindre.

VIII.

Les richesses ne sont bonnes à rien, si elles ne servent à faire des amis.

IX.

La possession d'un grand bien, ne rend pas si riche, que le bon usage qu'on en fait par ses dons.

X.

Ce sont d'onereux consolateurs, que ceux qui plaignent la misere d'autrui, sans la soulager.

&

I.

Ceux entre les mains de qui on a perdu un premier bienfait, ne doivent pas pour cela être exclus d'un second.

II.

La durée d'un bienfait, en conserve

plus aisement la memoire.

III.

Faire un plaisir avec repugnance, c'est perdre tout-à-la fois, & le plaisir même, & le merite du plaisir.

IV.

S'il arrive que le don ne profite pas, on a toûjours eu l'agrement de le faire.

V.

Le vrai moyen de s'assûrer la possession d'un bien, est de le donner liberalement.

VI.

Un Prince liberal se sert de toutes sortes de rencontres, pour faire des graces.

VII.

Il est toûjours avantageux de hazarder plûtôt un don, qu'un refus.

VIII.

Par le tresor de ses graces, un Roi s'acquiert le tresor inestimable de quantité d'amis & de sujets fideles.

IX.

On ne fait jamais plus de dettes, que quand on donne.

X.

Madame de Vantadour. Il sied bien à un Prince d'être liberal, rien ne lui fait tant d'honneur.

D'abord, Madame la Gouvernante ouvrit le livre, & en ayant parcouru la plus grande partie, il lui plût de dire avec ſa gratieuſeté ordinaire : *Voilà des Maximes qui ſont dignes des Rojs ; car ce ſont là nos Rois*, (ajoûta-t-elle, en montrant le Prince.) Enſuite, elle lui fit eſſayer le jeu, & tira toute la premiere. La lettre G lui vint, elle en retint la neuviéme maxime, qu'elle expliqua au Prince, d'une maniere également ſpirituelle & delicate, de même que la quatriéme de la lettre A, la premiere de la lettre O ; la troiſiéme de la lettre S ; & la cinquiéme de la lettre X, que le hazard lui amena dans les rondes. Plus de trente perſonnes l'imiterent, la ſeance dura plus d'une heure. Le Prince fit grande largeſſe de dragées; Il les diſtribua pluſieurs fois à pleine main : marque évidente de la bonté de ſon cœur. Ne ſe laſſant point de cet exercice, il le continua encore long-tems en ſon particulier, & m'arrêta pour cela auprés de lui, avec un de ſes premiers valets de Chambre, qu'il affectionnoit beaucoup. La lettre L lui échut entr'autres ; juſques-là, il avoit bien nommé toutes celles qui étoient Mollieres.

venuës ; mais comme il hesitoit un peu sur celle-ci, & qu'il avoit demandé le chiffre 5 ; a l'occasion de cette maxime que je lui expliquai, je le supliai de me dire son nom, ou celui du Roi : & m'ayant repondu que c'étoit *Louis*, je lui fis entendre que la premiere lettre de ce beau nom étoit une L, & justement celle qu'il venoit d'amener. Ce Prince avoit une memoire si heureuse, que ne perdant rien des remarques qu'on lui faisoit faire, il se ressouvenoit toûjours depuis ce moment, que le nom du Roi & le sien commençoient par cette lettre ; & s'étoit representé qu'une grande L, dont je lui avois donné l'idée, par quelques figures, signifioit *Louis*. J'observerai en passant, que ce merveilleux Enfant avoit pour Sa Majesté, une tendresse & une crainte filiale, des plus sensibles. Lui parler de *Papa Roi*, c'étoit le ravir & le desarmer : deslors plus de volontez, plus de desirs ; tout se changeoit en respects & en soumissions. J'en ai été plus d'une fois un temoin enchanté. Madame la Gouvernante, qui avoit daigné faire voir à *Monseigneur le Duc de Bourgogne*, les petits ouvrages precedens, daigna encore lui montrer le Livre,

qu'il trouva *très-bon*. C'est l'expression, dont s'est servi ce Prince de vertueuse memoire. J'ose me flater, qu'on me pardonnera en sa faveur, la vanité que j'ai, de placer ici un jugement, qui m'est si avantageux ; peut-être me pardonneroit-on moins de l'avoir omis. Je me le reprocherois à moi-même; car quel cas ne doit-on pas faire d'une aprobation si honorable ? De quel poids n'est elle pas chez les meilleurs esprits ? Elle contribuera sans doute à leur faire juger aussi, que *ce Jeu* peut servir à l'éducation la plus noble, & que l'usage en est propre aux enfans de la premiere qualité ; puisque le jeune Prince, lui-même ne le negligeoit pas. Il y avoit tellement pris goût, qu'il en renouvelloit volontiers la recreation de tems en tems. Il aimoit à s'en faire repeter les Maximes, pour les aprendre ; & les sentimens qu'il faisoit paroître, temoignoient assez, qu'elles lui avoient fait quelque impression. Il avoit exactement retenu ces deux Maximes.

Il sied bien à un Prince d'être liberal ; rien ne lui fait tant d'honneur.
Un Roi liberal, est seur de regner agreablement.

Cette attention particuliere du Prince m'avoit excité à lui composer un second Livre, conforme au premier, sous le même titre, & sur les mêmes circonstances, Il renfermoit deux cent quarante sentimens, que je lui attribuois, pour repondre aux deux cent quarante Maximes. Ce double ouvrage devoit servir à varier le jeu & l'instruction. Pour varier aussi les regles & la methode, je mettois à chaque circonstance, les sentimens qui lui sont propres; & à chaque page, un ruban ou cordon de soye, de toutes les couleurs. Après en avoir choisi un, par le bout d'en bas, dans leur mélange, on auroit ouvert l'endroit qu'il eut désigné, & on y auroit aplaudi au sentiment du Prince. Tout étoit prêt, & je commençois ainsi l'Epître.

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE BRETAGNE.

Soûtenez juſqu'au bout le zele qui m'enflâme,
Prince, il offre à vos yeux l'image de vôtre ame :
Telle que la promet, par des ſignes certains,
Le ſang qui forme en vous le bonheur des humains.
Les nobles ſentimens, qu'ici je vas d'écrire,
Sont ceux qu'un ſang ſi beau, chaque jour vous inſpire ;
Et ce ſang eſt lui-même un aſſûré garant,
De tout ce que le Ciel vous prepare de grand.

J'en étois là, lorſque les coups de foudre ſont venus : je n'ai plus eu la force de continuer. Cependant je ne laiſſerai pas de donner ce que j'avois mis en ordre, & communiqué à Madame la Gouvernante. Je croirois faire faute, en le ſuprimant. On ne peut que me

savoir gré, de faire parler le Prince; comme il pensoit déja, & comme il eût immanquablement agi, s'il eût vecu. J'ai marqué à la marge par son nom, ce qui lui est échapé de son propre mouvement, sur quelques questions qu'on lui faisoit, au sujet de certaines maximes. Par exemple, on s'avisa de lui demander à quelles personnes il feroit ses premieres liberalitez; il repondit vivement, *aux personnes de ma maison.* C'est à propos de pareils sentimens que j'ai ajustez ceux que l'on va voir*; où je me suis étudié dans quelques-uns, de rapeller & conserver les paroles mêmes du Prince. Je ne raporte de lui, que ce que j'ai vû & entendu, dans l'espace de quelques heures. Que ne publieroient point ceux qui ont eu le bonheur de le voir, & de l'entendre à tout moment? Ils trouveront sans doute, que j'en ai peu dit; mais ce peu ne laissera pas de faire assez comprendre, les hautes esperances, que ce naissant prodige donnoit de son esprit & de son cœur. En voici entr'autres un trait bien remarquable, que je ne puis oublier. Quelques Peres Jesuites, Missionnaires étrangers, prés de leur départ pour la Chine, vin-

rent

rent l. saluër, & prendre congé de lui. Il commença, suivant sa curiosité ordinaire, à les questionner sur leur voyage : il s'informa de l'endroit où ils s'embarqueroient ; du vaisseau qu'ils devoient monter, du tems qu'ils pourroient être en route ; & du païs, où ils alloient : *qu'il avoit oüi dire qu'il y faisoit fort chaud.* Aprés avoir été suffisamment éclairci à son gré, aprenant que ces Missionnaires passoient par l'Espagne, & qu'ils seroient bien aises d'être chargez de ses ordres, pour cette Cour là : il leur dit, avec une dignité, qui les charma, de même que tous ceux qui étoient presens: *Je n'ose prendre la liberté d'assûrer le Roi Catholique, mon Oncle, de mes profonds respects ; mais je vous prie, mes Reverends Peres, de bien faire mes complimens au Prince des Asturies.* Là-dessus, leur donnant sa main à baiser pour adieu, il se recommanda à leurs saintes prieres. Quelles grandes idées ces Peres, ne donneront-ils pas aux Nations, des belles qualitez de ce Prince, dont ils sortirent merveilleusement penetrez ?

SENTIMENS

Pour les personnes.

Le Prince. JE répandrai mes premieres liberalitez, *sur les personnes de ma Maison.*

Je ne balancerai jamais à donner la preference au plus digne.

Je ne prodiguerai point indifferemment mes faveurs au premier venu.

J'enrichirai les amis des sciences & des beaux arts.

Je preferarai le pauvre vertueux, au riche vitieux.

Je m'estimerai éternellement redevable, à qui m'aura apris à bien vivre.

Je m'attacherai à reconnoître sur tout, les personnes qui m'auront instruit à la vertu.

Le Prince. *Je ne donnerai rien aux flâteurs.*

J'aurai toûjours beaucoup de faveurs de reste, si elles ne sont épuisées que par les flâteurs.

Je donnerai plus volontiers, à celui qui recevra de bonne grace.

J'aurai des graces prêtes, pour mes ennemis mêmes.

Je ſerai un azile, continuellement ouvert aux malheureux.

Je tâcherai que tout le monde ait part à mes bienfaits.

Je ne regarderai point à quel prix, mais à qui j'accorderai mes faveurs.

Je ſerai ravi que chacun ſe vante d'avoir une marque particuliere de ma bienveillance.

J'aiderai les gens de bonne volonté.

Je ſerai toûjours en peine de reconnoître dignement les ſoins qu'on aura pris à me former l'eſprit & le cœur.

J'aurai infiniment agréable de donner *aux pauvres*. Le Prince.

J'aurai particulierement égard à l'âge, à l'infirmité, à la pudeur.

Je ne tiendrai pas compte de donner, à qui ne le meritera pas, qui qu'il ſoit.

Je ſerai attentif à choiſir des perſonnes, qui ſoient dignes de mes bienfaits, de peur de faire des ingrats.

Je n'abandonnerai jamais ceux que j'aurai une fois favoriſez.

Je permetrai à qui me dira toûjours la verité, de requerir tout ce qu'il voudra.

Je ferai le bien, ſans acception de perſonne.

Pour les biens.

Le Prince. *Je ferai tant de bien aux miens*, qu'ils n'auront rien à desirer.

Je ne me regarderai, que comme le depositaire des biens que j'aurai à répandre.

J'estimerai plus la vertu, que tous mes biens ensemble ; je ne les menagerai point pour elle.

Je m'étudierai à donner, ce qui pourra causer un vrai contentement.

J'aurai à cœur de mettre de nouveaux bienfaits, sur les anciens.

Je n'aurai chez moi les graces, que pour les repandre au dehors.

Je donnerai dequoi passer commodement des jours, que l'on exposera genereusement pour le bien de l'état.

Je me plairai à donner ce qui est le plus d'usage, & ce qui convient le mieux.

Je ne ferai point de largesse aux depens d'autrui.

Je ne donnerai que du mien propre.

Je mesurerai mes largesses à mon pouvoir.

Je proportionnerai mes dons à la qualité, & plus encore au merite.

Je donnerai plûtôt des dignitez, que de l'argent.

Je n'aurai point à me reprocher, de n'avoir pas donné, ce que j'aurois dû donner.

Je regarderai à l'utilité, & non à l'ardeur de la demande.

Je n'accorderai rien, qu'on puisse se repentir d'avoir obtenu.

Je ne me bornerai pas à donner seulement de mon superflu.

J'éviterai de donner un même bien à plusieurs.

Je me réjouirai dans la multitude de mes bienfaits. Le Prince.

Je m'empresserai à donner ce que peu de personnes auront, ou pourront avoir.

Je ne compterai de bien vrayement à moi, que celui que j'aurai donné.

Je donnerai volontiers, ce que pas un n'aura donné, & ce que je n'aurai donné à pas un.

Je ne donnerai rien, qui fasse dire; que ma faveur a causé du dommage.

J'ambitionnerai de donner des choses durables, necessaires, agréables, utiles, honorables.

Je ne retiendrai de toutes mes faveurs, que le pouvoir d'en faire.

Le Prince. *Je m'efforcerai d'être plus liberal, quand j'aurai moins dequoi l'être.*

Je ne me laisserai point vaincre aux pressantes demandes d'un bien nuisible, ou peu convenable.

Je n'offrirai rien qu'on auroit honte de demander.

Je ne souffrirai point de superfluité dans mes dons,

Je donnerai au poids de l'équité, ni trop, ni trop peu.

Je donnerai plûtôt ce qu'on n'a point encore, que ce qu'on a déja.

Je ferai des faveurs si distinguées, que les moins jaloux y porteront envie.

Je n'écouterai dans le desir d'un bienfait, que le profit qui en reviendra.

Je prendrai garde à ce que je donnerai, & non à ce que je pourrai donner.

J'éviterai de me rendre complice ou responsable du mal, que pourroit causer un bien, que je ferois par condescendance.

Pour la maniere.

Le Prince. *J'imiterai la sagesse du Roi*, dans la dispensation de mes bienfaits.

J'aprendrai de la liberalité gratuite du Souverain Etre, la maniere d'exercer la mienne.

Je marquerai sur mon visage, la joïe que j'aurai dans le cœur, toutes les fois que je donnerai.

Je ne refuserai que malgré moi ; & ce sera toûjours, sans aigreur ni dedain. Le Prince.

Je soûtiendrai mes bienfaits par mon égalité.

Je rendrai mes bienfaits d'une nature, à ne mourir que le plus tard qu'il sera possible.

Je ne mettrai point mes faveurs à prix.

Je ne serai jamais liberal par contrainte.

Je penserai moins à être donnant, qu'à être bienfaisant.

Je ne me reserverai que l'envie de faire encore mieux.

Je me piquerai d'être réel & effectif.

Je ferai si volontiers plaisir, que je ne me lasserai point d'entendre loüer la liberalité.

Je me garderai bien de reprocher aucun bienfait.

Je ne me montrerai point prodigue, avant que d'être liberal.

Je presenterai publiquement, ce que je saurai devoir honorer la personne.

Je ne me lalsserai point vaincre en bienfaits.

Je n'aurai point la foiblesse d'ôter, ce qne j'aurai donné.

Je m'attacherai à donner de telle sorte, qu'on se rejoüisse de mon bienfait, non seulement en le prenant; mais encore aprés l'avoir pris.

Je ne serai point changeant, dans l'épanchement de mes graces.

Je rendrai la justice, compagne de ma liberalité.

Je joindrai l'amitié, au don que je ferai.

Le Prince. *Je ne donnerai jamais à regret.*

Je donnerai dans le particulier, ce qui ne feroit pas assés d'honneur dans le public.

Je reglerai tellement la distribution de mes bienfaits, que je n'en apréhenderai point de reproches.

Je ne compterai point pour bienfait, celui que j'aurai fait acheter.

Je dirai sans vanité, que ce ne sera pas ma faute, s'il y a des mécontens.

Je ne me regarderai jamais tout seul, dans le bien que j'aurai dessein de faire.

J'ambitionnerai entre les vertus, d'a-

voit par deſſus toutes, celles de la miſericorde & de la liberalité.

J'éviterai, en faiſant plaiſir, de paroître ſuperbe.

J'ajuſterai ſi bien mes dons, que plus on les goûtera, plus on les trouvera agréables.

Je ne m'expoſerai point à rougir de donner, ce qu'on rougiroit de recevoir.

Je me hâterai de donner, pour obliger doublement.

Je ſerai de ſi facile accés, que le merite le plus timide, pourra aprocher de moi ſans crainte.

Je tiendrai quite, en me payant moi-même, par le ſeul plaiſir d'obliger.

Je rendrai les effets inſéparables de mes paroles; les uns ſuivront les autres.

Je croirai recevoir moi-même, la grace que j'accorderai.

Je prendrai plus de plaiſir à faire trouver ſous la main des gens, ce qu'ils deſireront, qu'à le leur faire recevoir de la mienne.

Je parerai le bienfait, tout autant que je le pourrai.

Je ne ferai point ſavoir à ma gauche, ce que ma droite fera.

Je ferai paſſer tout mon bienfait, directement à celui que j'en gratifierai,

Je forcerai l'ingrat à se repentir, tôt ou tard, de son insensibilité, en ne me repentant point de mon bienfait.

Je serai si peu touché de l'indifference d'un ingrat, qu'elle ne m'empêchera pas de me réjoüir de lui avoir fait du bien.

Je me conformerai aux astres, qui font leur cours ordinaire, pour le commun profit des hommes.

Le Prince. Je ferai souvent, *plus que je ne dirai.*

Je dispenserai mes faveurs, de maniere qu'un chacun croira avoir un signe particulier de preferance, dans ma plus familiere amitié.

Je previendrai ceux qui auront droit de demander.

J'aurai soin de discerner la liberalité, qui doit être publique, d'avec celle qui doit être secrete.

Pour le tems & le lieu.

Le Prince. J'aimerai à faire plaisir, *en tout tems.*

Je saurai reconnoître, en tems & lieu, les bons offices qu'on m'aura rendus.

Je ne payerai pas moins une bonne action, qui sera passée, que si elle étoit presente.

Je serai éxact & prompt à recompenser les services presens.

J'étudierai le moment de faire plaisir, afin que l'oportunité le rende plus agréable.

Je compterai mon premier bienfait, comme le gage d'un second, dans sa saison.

Je ne cesserai point, que je n'aye achevé de combler la mesure, où j'aurai une fois commencé à mettre.

J'aurai pour devise. *Toûjours du bien, jamais de mal.* Le Prince.

Je croirai avoir donné trop tard, s'il arrive que j'attende qu'on me prie.

Je ferai mon plus grand plaisir, de donner sans temoin.

Je prendrai le tems le plus convenable pour donner.

Je ne me lasserai point de faire plaisir, de même que le Soleil ne se lasse point d'éclairer.

Je ne perdrai jamais mon bienfait par le retardement.

Je serai bien aise qu'on me fasse savoir de bonne heure, ce qu'on pourroit desirer de moi.

Je ne trouverai point de tems, capable de mettre obstacle à mes liberalitez.

Je ne laisserai pas échaper l'heure de faire la fortune d'un bon sujet.

Je n'aurai pas besoin qu'on sollicite quelqu'un, de me faire ressouvenir de ma promesse.

Je satisferai d'avance, quand mes affaires me le permettront.

Le Prince. *Je serai toûjours prêt à faire de nouvelles graces.*

Je ne remettrai point à un autre tems, ce que je pourrai donner sur le champ, ou dans le jour même.

Je renouvellerai de tems en tems mes faveurs.

Je serai plus facile à donner, dans la difficulté des saisons.

Je payerai comptant, le bien que j'aurai dessein de faire.

Je craindrai une seule chose, qui seroit de faire le bien trop tard.

Je trouverai bon qu'on me fasse ressouvenir, si j'oublie.

Je préviendrai, plûtôt que d'attendre qu'on me sollicite.

J'aurai continuellement present, les bons services.

Je songerai à faire de tems en tems des largesses publiques.

Je n'oublierai point les services pas-

fez, pour les services presens.

Je ne lasserai point l'attente de l'indigent.

J'aurai de la peine à renvoyer les mains vuides.

Pour l'occasion.

Je chercherai toûjours l'occasion de faire plaisir. Le Prince.

Je ne serai pas content d'une faveur, dont on devra la meilleure part à la fortune.

Je ne serai amoureux des richesses, que pour les distribuër selon l'occurrence.

Je me servirai d'une occasion perduë, pour m'animer d'avantage à en recouvrer une autre meilleure.

Je serai charmé que l'on doive quelque chose à l'occasion, pourvû que ce soit moi, qui l'aïe fait naître.

Je ne serai pas satisfait, si on doit plus à la fortune, qu'à mon affection.

J'engagerai mes bienfaits à suivre les occasions, qui fuiront devant moi.

J'embrasserai avec chaleur, l'occasion d'obliger.

Je n'attendrai pas que l'occasion me fasse la loi de donner, ni qu'elle me

dicte le bien que je devrai faire.

Je seconderai la bonne fortune, qui donnera entrée à mes bienfaits.

Je ne me flaterai point d'avoir assez exercé mes liberalitez, en attendant seulement l'occasion de les exercer.

Le Prince. *Je recommanderai au Roi*, dans l'occasion, ceux qui me sont attachez.

Je serai ravi, qu'on me mette à portée de procurer le bien.

J'enchérirai volontiers, sur ce que la fortune m'offrira.

J'aplaudirai à l'heureux hazard, qui me donnera lieu de reparer une mauvaise fortune.

Je saurai gré à l'occasion, qui fera couler mes bienfaits.

Je serai redevable, à qui me fournira l'occasion de faire des graces.

Pour les raisons & les desseins.

Le Prince. Je donnerai, uniquement *pour le plaisir de donner*.

Je consulterai la bienveillance & la justice pour placer mes bienfaits.

J'enchaînerai le devoir par mes dons.

J'estimerai autant la bravoure, qui aura tenté inutilement une action gene-

reuse, que si elle l'avoit conduite à bonne fin.

Je me laisserai plûtôt gagner par une priere ingenuë, que par une flateuse.

Je ne souffrirai point, que l'importunité m'arrache le don.

Je regarderai comme le principal fruit de mon bienfait, le contentement que je ressentirai de l'avoir bien employé.

Je n'aurai souvent d'autre raison du plaisir que je ferai, que celui que j'y prendrai moi même.

J'envisagerai pour tout profit, dans mes bienfaits, le témoignage de ma conscience.

Je n'attendrai que de Dieu la recompense de mes bienfaits. Le Prince.

Je n'userai de mon pouvoir & de mon autorité, que pour faire des heureux.

Je n'affecterai point de donner au seul credit, aux puissantes recommandations.

J'observerai de garder un profond silence sur mon bienfait. Il n'en parlera que plus haut pour moi.

Je profiterai des grands revers, pour redoubler mes liberalitez.

Je prendrai la bonne volonté en payement, & quitterai par ce moyen, de tout ce qu'on croira me devoir.

Je ferai mes delices de vaincre par mes bienfaits, la dureté d'une fâcheuse destinée.

Je donnerai moins pour mon interêt, que pour l'interêt des autres.

Je n'excuserai point la honte qu'on aura, à me demander une faveur.

Je priserai beaucoup les moindres services qu'on me rendra.

Je ne metrai point sur mes tabletes, les raisons de mes bienfaits.

Le Prince.

Je ne chercherai point à me glorifier en donnant, *Je ne chercherai qu'à plaire.*

Je ne me reprocherai jamais d'avoir cedé à d'injustes desirs, à de fausses prétentions.

J'aurai plus de plaisir à obliger, que si on m'obligeoit moi-même.

Je n'aurai d'autre fin, ni d'autre intention dans mes largesses, que de faire le bien, que je croirai devoir faire.

Je redoublerai mes faveurs, pour exciter à redoubler le zele.

Je prendrai garde que de tous les bienfaits qui sortiront de mes mains, nul ne tombe à terre, & ne porte à faux.

Je donnerai d'autant plus librement, que je ſçaurai qu'on ne pourra me rendre.

Je tirerai du plaiſir de mon bienfait, à proportion qu'il tirera quelqu'un de peine.

Je n'aurai que des intentions pures & droites, en diſperſant mes graces.

Je me propoſerai principalement, *le bien public.* Le Prince.

Je tiendrai un compte exact, de ce que je devrai à un chacun.

J'aimerai mieux voir mes richeſſes entre les mains d'autrui, qu'entre les miennes mêmes.

Je m'eſtimerai riche, à force de m'épuiſer en liberalitez.

Je donnerai encore à l'ingrat, pour vaincre ſon mauvais naturel.

Je ferai par l'éclat de mes liberalitez, l'éloge des ſervices qu'on m'aura rendus.

Je mettrai au nomb.e des juſtes motifs, que j'aurai de continuër à faire du bien, la raiſon d'avoir commencé à en faire.

Je diſpoſerai tellement de ma volonté, que l'ingratitnde l'échauffera plû-

tôt, qu'elle ne la refroidira.

Je tiendrai compte du vrai plaiſir qu'on me fera à moi-même, afin d'eſſayer celui que je pourrai faire aux autres.

Je ſuporterai ſi long-tems un ingrat, que je le ferai devenir reconnoiſſant.

Je me ferai un treſor public, par mes largeſſes particulieres.

Je ne ſouffrirai pas le merite dans l'indigence.

J'irai volontiers deterrer le merite, pour le recompenſer,

J'hononerai toûjours le talent, indépendamment des défauts.

J'aimerai le vrai talent, il ſera ſeur de mes faveurs.

Je donnerai aux bons, pour qu'ils perſeverent; & à ceux qui ne le ſont pas, pour qu'ils le deviennent.

Je ne croirai mes richeſſes à moi, qu'autant qu'elles ſeront à tout le monde.

Je proportionnerai mes dons, à la qualité des perſonnes.

Le Prince. J'aurai plus d'inclination à faire du bien *aux pauvres* qu'aux riches.

J'aſſûrerai doublement de ma protection, le vrai merite & la ſolide vertu.

Je ne ſerai jamais plus obligé, que

lors que l'on me fera connoître les habiles gens.

Je ne ferai marcher la naiſſance & la qualité, qu'aprés le merite & la vertu, dans l'arrangement de mes graces.

Je me ferai une loi d'obliger tout le monde, pour en être aimé.

Je donnerai principalement au ſeul merite.

Je ſerai en garde, contre l'envie & la jalouſie, pour favoriſer le talent.

Je ne tarirai jamais tant la ſource de mes liberalitez, quelle ne coule encore, comme ſi elle étoit pleine, quand elle rencontrera de dignes ſujets.

Je priſerai plus que tous mes bienfaits, le contentement ſecret de les répandre.

Je ne ſouffrirai jamais, que mes dons ſervent à la vanité, au luxe, à la débauche.

Je ne m'eſtimerai jamais tant honoré par mes bienfaits, que lorſqu'ils ſortiront de mes mains.

Je ne craindrai point de m'apauvrir, pourvû que j'enrichiſſe les autres.

Je trouverai plus de plaiſir à donner, plus je donnerai ſouvent.

Je n'épargnerai rien, pour avoir l'amour du peuple. Le Prince.

Je ferai moins fâché d'avoir mal employé une faveur, que de n'en avoir point fait du tout.

Je m'apliquerai à rendre mes bienfaits profitables, au commencement, au milieu, & à la fin.

Je me maintiendrai en état de faire long-tems le bien, que je ferai avec plaisir.

J'aprouverai qu'on n'employe que soi-même, dans la demande de ses besoins.

Je travaillerai sans cesse à mettre ma volonté en œuvre, pour ne la pas laisser oisive.

Je serai joyeux de revoir souvent ceux à qui j'aurai fait plaisir.

Le Prince. *Je servirai de tout mon pouvoir auprés du Roi*, quiconque s'efforcera de le servir comme il faut.

Je souhaiterai qu'il n'y ait que moi de pauvre dans le Royaume.

Je reveillerai par de secondes graces, la fidelité de ceux qui oublieront les précédentes.

Je tâcherai de ne laisser à personne, aucun sujet de plainte.

Je serai sourd aux sollicitations or-

güeilleuses, je ne ferai attention qu'aux humbles.

Je recompenserai la superiorité de genie, nonobstant quelque vice particulier.

Je risquerai peu, de donner sans raison & sans dessein.

Je ne laisserai pas d'honorer la valeur, qui n'aura pas réüssi dans son entreprise.

Je ne recevrai pas de loüange, qui me soit plus agréable, que celle qui me viendra, de la bouche du pauvre & du necessiteux.

Je gratifierai quiconque osera condamner à propos, quelqu'une de mes actions.

Je metrai ma gloire, *à faire du bien.* Le Prince.

Je ne serai attaché aux richesses, que pour sçavoir donner.

Je m'aviserai de tout ce qui pourra faire plaisir aux autres.

Je ne m'exposerai point au reproche, de n'avoir pas fait le bien, que j'aurois dû faire.

Je ne me contententerai pas, de ne faire aucun mal, je ferai encore tout le bien possible, dont l'Etat aura besoin.

Je ne ferai pas seulement le bien pour moi même ; mais j'empêcherai

tous les maux, que d'autres pourroient faire.

Je ne croirai point le bon-heur de me servir, une recompense assez haute, pour ceux qui me serviront.

Je me croirai riche, par l'abondance où je mettrai les autres.

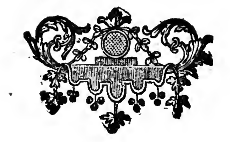
Le Prince. *J'épuiserai toutes mes faveurs, quand je donnerai au Roi, la récréation de ce Jeu.*



EN multipliant les amuſemens du Prince, je penſois toûjours à les lui rendres utiles. Dans cette vûë, j'avois encore medité de faire, *Le vrai caractere d'un Souverain.* Ce qu'il doit être pour lui-même, & pour les autres, & ce que le Prince auroit été, à en juger par ſes commencemens ; ce ſont ces heureux commencemens, qui m'avoient fait naître cette idée. Pour donner à ce ſujet une forme de jeu, je l'euſſe apellé, *La Lotterie de Monſeigneur le Duc de Bretagne.*

En voici le plan. La deviſe de chaque billet eſt une ſentence, écrite en lettre d'or, ſur une petite bande de parchemin, ou de vélin, roulée & enfermée ſéparement, dans autant de petites boëtes, faites exprés, & numerotées. Pluſieurs Totons de diverſes eſpeces, marqués de differens nombres, juſqu'à la même quantité des boëtes, ſervent tour à tour à la Loterie, ſelon le numero qu'ils amenent, en ſe repoſant de leur virement ; & on les exerce, tant que chaque numero ſoit venu. Ce qu'on a une fois tiré, ne rentre plus dans le jeu, qu'il ne ſoit entierement fini. Pour cet effet, il faut

veine s'étoit ouverte ; mais elle a été ſubitement glacée, par le malheur inopiné, qui a conſterné toutes les Muſes. Quelque informe que ſoit la choſe, puiſqu'elle étoit deſtinée au jeune Heros ; j'eſpere que l'on trouvera bon encore, que je cede à la tentation d'inſerer ici les fragmens de cette ébauche.



LE VRAI CARACTERE D'UN SOUVERAIN.

LOTTERIE.

Billets, ou *Sentences*.

APliquez vous à vous connaître.
Soyez de vous même le maître.
Honorez la Réligion.
Bornés l'aveugle ambition.
Ne ſoyés point de faſte, avide.
Prenés l'humilité pour guide.
Marchés par le ſimple ſentier.
Ne vous montrés pas trop entier.
Fuyés la vanité groſſiére.
Gardés vous d'une humeur altiére.
Soyés plus humble, que puiſſant.
Aimés le repos agiſſant.
Embraſſés les penibles veilles.
Faites chaque jour des merveilles.
Commandés à vos Paſſions.
Reglés bien vos prétentions.
N'envahiſſés aucunes Terres.
Ne faites point d'injuſtes guerres.
Ne combatés que pour la Paix.

Goutés du calme les attraits.
N'affectés point d'être invincible.
Formés vous une Regne paisible.
N'avillissés point vôtre rang.
Epargnés l'inutile sang.
N'achetés point trop la victoire.
Ne cherchés point la vaine gloire,
Ne violés pas les Traités.
Confirmés les Immunités.
Ecartés les traits de l'Envie.
Conservés pure, vôtre vie.
Rompés les odieux projets.
Gagnés l'amour de vos sujets.
Usés de patience extrême.
Ne vous fiés pas à vous-même.
Ayés d'utiles espions.
Contrepesés vos actions.
Faites-vous plus aimer, que craindre.
Ne vous abaissés point à feindre.
Ouvrés-vous à de seurs amis.
Aimés ceux qui vous sont soumis.
Soyés de vos peuples le Pere.
Piqués vous d'être Débonnaire.
Adoucissés l'autorité.
N'oubliés pas l'humanité.
Ne pensés pas être, plus qu'homme,
Désirés que *Bon* l'on vous nomme.
Donnés des vertus les leçons.
Faites que vos sujets soient bons.
Procurés l'égale abondance.

Suprimés l'indigne opulence.
Cultivés les biens naturels.
Défendés les arts criminels.
Otés l'avidité sordide.
Rassûrés la vertu timide.
Chassés les malins Raporteurs.
Ecartés les lâches Flateurs.
Proscrivés la faineantise.
Aplaudissés à la franchise.
Ecoutés tout, & croyés peu.
Reformés le luxe & le jeu.
Approuvés la table frugale.
Ayés une main liberale.
Sauvés le merite abbatu.
Soyés l'apui de la vertu.
Devenés le tiran du vice.
Faites triompher la Justice.
Pratiqués le premier, la loi.
Entretenés la bonne foi.
Ménagés vous la confiance.
Protegés la belle science.
Récompensés le vrai talent.
Formés un Ministre excellent.
Consultés les bonnes Maximes.
Suivés les Conseils magnanimes.
Sachés ce que les Hommes sont.
Faites ce que les Sages font.
Ayés la prudence en partage.
Aimés sur tout le nom de Sage,
Ne répugnés pas au travail.

Ne gouvernés point par détail.
Maintenés tout dans l'harmonie.
Etudiés chaque genie.
Faites toûjours de dignes choix.
Distribués bien les emplois.
Ne faites rien, faites tout faire.
Ne manqués point au Necessaire.
Occupés la sage valeur.
Estimés la bonté du cœur.
Travaillés à vous rendre aimable.
Dédaignés d'être redoutable.
Regardés chacun de bon œil.
Faites à tous, un doux accueïl.
Soyés modeste, affable, juste.
Montrés en tout, un front auguste.
Faites des cœurs, vôtre tresor.
Rapellés à vous l'âge d'or.
Ne faites point porter de chaînes.
Adoucissés les rudes gênes.
Soulagés les pressans besoins.
Soyés reconnoissant des soins.
N'ayés point d'attache aux richesses.
Comblés les bons de vos largesses.
Levés les onereux fardeaux.
Répandés des bienfaits nouveaux.
Aimés les vertus populaires.
Faites tête aux destins contraires.
Envisagés tous les dangers.
Plaignés les maux les plus legers.
Aimés les délices publiques.

Haïsses les dures pratiques.
Soyés sensible à la pitié.
Faites grand cas de l'amitié.
N'ayés point un air de mistere.
Soyés secret, quoi que sincere.
Soûtenés vous dans les perils.
Pénétrés les esprits subtils.
Demêlés le bas artifice.
Fuyés l'ombre de l'injustice.
Ne vous regardés pas tout seul.
Imités Vôtre *Bisayeul*.
Rendés vous fameux dans l'histoire.
Effacés du mal la memoire.
Gardés du bien le souvenir.
Mesurés vous sur l'avenir.
Soyés vertueux sans scrupule.
N'aimez pas qu'on vous dissimule.
Cherchés les plaisirs innocens.
Fuyés le ridicule encens.
Bannissés les ames communes.
Reglés les Etats, les Fortunes.
Loüés le bien que vous trouvés.
Servés vous de gens éprouvés.
Jugés au poids du sanctuaire.
N'imposés point de joug sévere.
N'ayés point d'injuste vouloir.
Ne donnés pas trop de pouvoir.
Sapés les Puissances trop hautes.
Retirés du fruit de vos fautes.
Craignés toûjours de vous tromper.

Soyés toûjours lent à fraper.
Ne jugés promtement personne.
Sentés le poids d'une Couronne.
Songés, pour qui sont faits les Rois.
Rendés tout, heureux sous vos loix.

LE Caractere des Souverains, qui est le premier de tous, m'ayant donné lieu de penser à ceux de leurs sujets, & des autres hommes; il me vint dans l'idée de faire *le Jeu des Caracteres.* J'imaginois un grand Tourniquet, où il y auroit eu plusieurs ronds, remplis de toutes sortes de figures, distinctement separées les unes des autres, avec leurs noms & leurs qualités au dessous, ou à l'entour. L'éguille du Tourniquet auroit eu autant de pointes, proportionnées à la hauteur de chaque rond, afin d'y pouvoir atteindre alternativement, soit en l'étendant tout-à-fait, soit en la pliant & repliant sur elle même, au gré des Joüeurs. Chaque personne auroit été obligée de representer & de contrefaire la figure, que la pointe de l'éguille auroit marquée, à la fin de sa circulation. Cette nouvelle invention eût été susceptible de choses assés plaisantes, par le moyen desquelles le Prince eût pû, en se ré-

joüissant, acquerir la connoissance importante de la diversité des esprits, des conditions & des mœurs.

L'allégorie est une maniere simple, d'insinuër agréablement les vérités morales. Je m'étois encore proposé d'en donner une au Prince tous les mois, avec une expression de chacune, en émail. J'allois lui presenter la premiere, avec sa Baguete nouvellement redorée, par son ordre; mais ce fut malheureusement le jour qu'il tomba malade, de la maladie, qui nous l'a ravi.

ALLEGORIE.

Un jeune homme, leger & robuste, demeuroit dans un désert, & y passoit son tems en courses vagabondes. Un jour, s'étant engagé dans une campagne trés spatieuse, il eut à sa rencontre quatre grands Lions, qui lui firent une peur inexprimable. Il voulut fuïr; mais ces animaux affamés le poursuivirent avec tant de vîtesse, que si le hazard ne lui avoit fait trouver un puits, sur son chemin, il leur auroit bien-tôt servi de pâture. Le puits étoit bordé de quelques arbrisseaux sauva-

ges ; & le jeune homme, en s'y jettant, empoigna fortement de leurs branches, afin de rompre du moins, la violence de ſa chute. Elles le ſoutinrent heureuſement ; il arrêta en même tems ſes pieds, dans quelques crevaſſes, & il demeura comme ſuſpendu, entre l'ouverture & le fond du puits. Ayant porté ſa vûë en bas, il y vit un terrible dragon, qui, la gueule béante, attendoit qu'il tombât pour l'engloutir. Cette affreuſe découverte lui fit faire mille efforts des pieds & des mains, pour remonter. Il regagna le haut du puits, & allongea le cou, pour voir ſi ces Lions étoient encore là. Ils y étoient toûjours, & ne témoignoient que trop par leurs effroyables rugiſſemens, qu'ils n'avoient nulle envie de lui faire quartier. Sur ces entrefaites, arriverent deux autres animaux, l'un blanc, l'autre noir, qui ſe mirent à ronger les racines des arbriſſeaux, dont les branches ſervoient de ſoutien à cet infortuné. La mort le menaçoit de tous côtés. Dans cette extrêmité, il s'aperçût qu'il y avoit auprés de lui, un petit enfoncement, où des Abeilles avoient fait leur miel ; & oubliant le danger extrême, où il étoit, il dégagea l'une

de ses mains, & la porta à ce miel. La trompeuse douceur de cette liqueur l'amusa si bien, que les arbres ausquels il se tenoit, venant tout d'un coup à manquer, il tomba au fond du puits, & fut la proye du dragon.

Voici l'exposition de cette Allégorie. Le puits, c'est le monde. Les quatre Lions, sont les élémens, qui travaillent sans cesse à détruire l'homme. Le dragon qui attend, c'est le tombeau. Les deux branches, sont les richesses & les plaisirs. On s'y attache ; mais lors qu'on y pense le moins, les deux animaux rongeurs, c'est-à-dire, la nuit & le jour, les consument par leurs révolutions continuelles. Le miel enfin & sa douceur, désignent les foibles charmes du monde, qui nous séduisent, & nous empêchent de faire attention aux perils, dont nous sommes menacés de toutes parts.

Ce qui fait les Princes vrayement grands, c'est la Réligion. Celui que je loüe, en avoit déjà beaucoup, & il seroit aisément entré dans le sens moral & pratique de ces sortes d'allégorie. On a pû remarquer les prémices de sa pieté, dans son inclination à donner

aux pauvres, & dans son attention à demander des prieres. Il étoit éxact à prier lui même ; principalement dans le tems de la Messe, qu'il entendoit tous les jours. S'il lui arrivoit d'y être distrait quelque moment, bien-tôt un mot, un regard, un geste de Madame la Gouvernante, qui l'avoit à ses côtés, le faisoit docilement revenir à son premier état de modestie & d'humilité. Une fois, il s'y ocupa fort devotement d'une *Sainte Face*, dont je lui avois aporté un petit Reliquaire. Il le baisa souvent, d'un air trés affectueux, & eut grand soin de m'en faire expliquer les particularités, au sujet desquelles je lui parlai du culte qui est dû aux Reliques & aux Images. Il prenoit plaisir à s'instrüire des misteres, & commençoit à sçavoir les principaux. Il avoit aussi une singuliére vénération pour les personnes de caractere, à qui il presentoit quelquefois sa main à baiser en dedans, parce qu'il sçavoit que celles des Prêtres sont ainsi sacrées. J'en ai aussi reçû plus d'une fois cette faveur distinguée.

Un jour, à l'issuë de sa Messe, Madame la Gouvernante vint à tirer de sa poche, un portrait de feu M. le Maré-

chal son pere, dont on admira la vive ressemblance. Le Prince le tenant dans ses mains, me regarda d'un air soûriant, comme voulant me dire, que cette mignature demandoit quelque nouveauté. J'interprétai ainsi son regard & son soûris, & j'aplaudis de même à la gentillesse de sa pensée. Il manquoit une glace au Portrait. Un Vitrier ordinaire du Roi, qui étoit là present, reçut ordre d'en mettre une. Lorsque j'ûs quitté le Prince, je songeai à remplir son idée. Je fis à l'instant deux Quadrains, que j'écrivis d'un & d'autre côté, séparément, en guise de médaille, sur un papier que je coupai, de la grandeur du quadre. Je l'enfermai dans la boëte, & elle fut renduë, sans parler de rien, afin de laisser l'agrément de la surprise, à l'ouverture.

Janson.

PREMIER QUADRAIN.

L'art surpasse ici la nature.
Ce Portrait est un vrai tresor.
Dans cette fidelle peinture,
Ce Héros semble vivre encor.

SECOND QUADRAIN.

Devroient-ils mourir ces grands Hommes ?

Pourquoi celui-ci n'est-il plus ?
En ſerions nous, où nous en ſommes ?
Non, Vainqueurs, vous ſeriés vaincus.

Madame la Gouvernante ne fut pas mécontente de l'impromptu, & le Prince eut de la joïe que j'uſſe ſi bien déviné ſa penſée. On parloit alors d'Inſtituteur ; le tems d'en donner un, s'aprochoit. Quoi-que je me trouvaſſe dans un poſte honorable, le deſir de ne perdre jamais de vûë l'aimable Enfant, m'auroit donné aſſez d'inclination pour cette place. Comme le Prince témoignoit toûjours vouloir me faire de grands biens, ce qu'il exprimoit quelquefois, à ſa maniére, par *quatre beaux loüis d'or* ; & qu'en dernier lieu, il m'avoit laiſſé pour gages de ſes promeſſes, ſes gands, qui me ſont heureuſement reſtés : je m'amuſai à faire ces ſtances qui renferment les ſentimens publics de ſa bienveillance, à mon égard.

STANCES.

PRINCE, mon amour & ma joïe,
Vivante image de mon Roi,
Que permettés vous que je croïe,
De toutes vos bontés pour moi ?
Le préſent de vôtre *Baguete*,
Me donne accés auprés de vous :

Et c'est une fortune faite,
Que l'honneur d'un accés si doux :
Quelle est aussi mon esperance ?
Vous daignés, *admirable Enfant*,
Me flater d'une récompense,
Quand vous serés *un peu plus grand*.

Dans une esperance si chere,
De quoi me flatés vous encor ?
Bien-tôt vous comptés de me faire
Un don de *quatre loüis d'or*.

Bien plus, une faveur extrême,
Que je n'eusse osé demander,
Au Pere Confesseur, vous même,
Vous voulés me recommender.

Le R. P. Le Tellier.

De vos magnifiques promesses,
Vous m'avés laissé deux garents.
Signes certains de vos largesses,
Bien précieux, ce sont vos *gands*.

O gage, à jamais respectable,
Puisqu'il vient de vos belles mains !
Apuis du Sceptre redoutable,
Que tient le plus Grand des humains.

Or, suivant la commune glose
D'un proverbe assés usité,
Avoir les gands de quelque chose,
C'est en avoir la nouveauté.

Voulés vous donc qu'en ma personne,
Le proverbe ne mente point.
Prince, l'occasion est bonne,
Et semble venir tout à point.

Sous vôtre Illustre *Gouvernante*,
On va mettre un *Instituteur* :
D'une éducation naissante,
Donnés moi la premiere fleur.
Avec de si nobles prémices,
Je dirai veritablement,
Graces aux plus heureux auspices,
J'ai les gands d'un destin charmant.

J'étois tenté de hazarder cette demande, lorsque j'apris le choix d'un Instituteur. Quelque tems aprés, au sujet des boules du Jeu de la liberalité, marquées de lettres: & à l'occasion d'un Alphabet, qui étoit sur la table du Prince, Madame la Gouvernante me dit, qu'il commençoit déja à bien épeler, & voulut m'en donner le plaisir, dans le tête à tête. Quel surcroît, & quel excés d'honneur pour moi ! Elle alla elle même prendre le livre de l'Institution, & l'ouvrit à l'endroit d'*Alma Redemptoris Mater*. Le Prince fit voir son heureuse disposition à aprendre, par la facilité qu'il eut d'assembler les sillabes de ces trois mots. Je l'aidai dans celles de *Re-dem-pto-ris*, assés plaisamment pour le faire rire ; & j'en reçûs cette aprobation de Madame la Gouvernante, *c'est ainsi qu'il faut lui montrer, pour l'engager*

M. l'Abbé Perrault.

à y prendre goût. Elle lui enſeigna ce que ſignifioit, *Mater.* A quoi il repondit auſſi tôt, en la careſſant, *c'eſt donc le nom de ma chere Maman.* Il ſe divertit ſi bien à cette leçon, que ſe piquant de faire voir encore qu'elle n'étoit par étudiée, il ne fit aucune difficulté de paſſer indifféremment à toute autre. On tomba ſur le Pſeaume, *Domine, ne in furore.* Je dis au Prince la ſignification de *Domine*, & en repetant, *Seigneur*, ou *Monſeigneur*, il s'écria, panché doucement vers moi, & me donnant ſa main à baiſer, *voilà donc auſſi mon nom.* Il s'étoit ſi fidellement imprimé ces deux mots latins, *Mater*, & *Domine*, qu'il me les a ſouvent redits, en les expliquant lui-même, & en faiſant une juſte aplication.

Le 5. de Janvier dernier, étant au dîner du Prince, & ayant permiſſion de Madame la Gouvernante, je fis paroître à ſon deſſert, un Ecuſſon de ſes armes, fait de ſucrerie, par les Dames Religieuſes de Long-Champ. Ce fut Madame la Marquiſe de la Lande, Sous-Gouvernante, qui le reçût, avec cet Air nouveau, dont le chant, auſſi noble que naturel, fait aiſément reconnoître le même génie des deux précédens. *AIR.*

AIR.

Heureux l'instant, qui vous vit naître,
Roi des graces, Roi des amours!
Plus heureux l'An, qui vous voit croître!
Il nous promet les plus beaux jours.
Qu'à nos desirs le Ciel réponde:
Vivés, *Prince*, chéri des Dieux.
Pour le parfait bon-heur du monde,
Durent vos destins glorieux!

Il n'a donc pas plû au Souverain Maître des destinées, de prolonger celle d'un si aimable Enfant, pour nôtre félicité. Helas! qui m'eût dit, en le chantant de la sorte, que je dûsse le pleurer si-tôt! Il étoit ce jour la, plein de vie, de santé, & de joïe; jamais il n'avoit paru si charmant à tout le monde. Je l'éprouvai en mon particulier, dans la recréation qu'il prit, au sortir de table. Il n'est point de plaisanteries, dont il ne s'avisât, & qu'il ne m'inspirât en même tems, pour travestir de plusieurs manieres grotesques, une petite figure de Crocheteur, qu'une Dame de la Cour lui avoit donné, aux étreines, Madame de Lauzun.

tout chargé de sucreries exquises. Je passai délicieusement prés de deux heures dans cet ingénieux amusement, & ç'a été le dernier pour moi.

Un jour si brillant n'a plus été suivi que de jours sombres. Quand je fis au Prince mes complimens de condoléance, sur les insignes pertes qui affligent tout l'Etat : je les finis par ceux de congratulation, sur sa nouvelle qualité de *Dauphin*. Il y repartit, ce qu'on lui avoit déja oüi dire, & ce que chacun a admiré, pour son âge ; *Le nom de Dauphin n'est point beau ; il n'est pas heureux, tous les Dauphins meurent.* A ces mots spirituels & touchans, mais malheureusement prophétiques, le tendre Enfant, la larme à l'œil, me demanda des prieres pour les Illustres Morts. Je ne differai point de satisfaire à ses pieux désirs. J'offris le 18 de Fevrier, dans leur Chapelle ardente, le Sacrifice d'expiation. Depuis un si triste devoir, il ne m'a plus été permis d'en rendre d'autres : toute allegresse étoit bannie ; il n'y a plus eu de retour à la joïe, & j'ai enfin cessé de voir, le cher objet que je ne reverrai jamais. Tendre souvenir ! source amere de larmes !

Quel changement de ſcene & de décoration ! Déſormais la face riante de ce Recüeil, va ſe couvrir d'épaiſſes ténebres. Ma foible plume ne peut plus y tracer que des ſentimens douloureux & lugubres. Tels ſont ceux du Diſcours que j'ai prononcé dans ma Paroiſſe, le 14 de Mars, c'eſt-à-dire, cinq jours aprés le decés du Prince, arrivé le 8. à 11. heures & demie du ſoir. Ce petit ouvrage vient de paroître, imprimé par l'ordre de *Madame la Ducheſſe de Vantadour*, à qui j'en avois auparavant communiqué le manuſcrit, qu'elle me fit lire, en preſence de Madame la Ducheſſe de la Ferté, ſa ſœur, de Madame de la Lande, de Madame de Villefort, & autres perſonnes de diſtinction. Je fus témoin, pendant cette lecture, de la plus vive douleur qu'on puiſſe imaginer. Les larmes coulerent en abondance. En vain, je voulus les ménager, en gardant le ſilence. Madame la Gouvernante fut la premiere à s'y oppoſer. *Non*, dit-elle, *n'épargnés point nos pleurs : ils nous ſont infiniment chers. Quoi-qu'il en coûte au cœur, il ſe plaît toûjours à entendre parler de ce qu'il a le plus tendrement aimé.*

Quand j'entrepris de faire ce Diſcours

à mes Paroissiens, je le fis seulement comme un tribut de mon ministére, que je crûs devoir à la précieuse memoire d'un Prince, qui avoit eu tant de bontés pour moi. Je ne pensai nullement, que cette foible production dût aller plus loin. Si j'avois pû prévoir, qu'une autorité supérieure, à laquelle on fait gloire d'être soûmis, m'eût engagé à mettre cette piece en lumiere; je me serois efforcé de la rendre plus digne de l'attention respectable du public. J'ai néanmoins été assés heureux, pour me voir agréablement trompé. Il est arrivé contre mon esperance, que la Cour & la Ville, ont daigné recevoir cet Ecrit, plus favorablement qu'il ne merite. Peut-être ont elles fait grace à l'esprit, en faveur du cœur, qui à cherché seul à s'épancher; comme il fait encore en tout ceci. Quoi-qu'il en soit, elles m'ont fait trop d'honneur, pour me priver du plaisir de l'exposer une seconde fois à leurs yeux. C'est en quelque façon leur marquer ma gratitude, que de leur raporter une chose, dont elles ont paru faire quelque cas, pour en faire à mon tour un respectueux hommage, à leur propre jugement.

DISCOURS
SUR LA MORT DE TRES-HAUT, TRES-PUISSANT, ET EXCELLENT PRINCE, MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE, DAUPHIN.

Nolite confidere in principibus, in filiis hominum, in quibus non est salus.

Ne mettez point vôtre esperance dans les Princes, ni dans les enfans des hommes, qui ne peuvent vous sauver. Ps. 145.

DIeu vient de tonner encore. Quel redoublement d'épouvante ! La Terre à peine rassurée, est saisie d'une nouvelle consternation.

Qu'allez-vous penser, mes Freres ? Suis-je donc condamné à ne plus paroître devant vous, que pour vous causer de la terreur ? Ne dois-je plus ouvrir la bouche, que pour vous annoncer des évenemens sinistres ? Cette Chaire ne doit-elle plus retentir que du bruit effrayant des traits, que le Ciel irrité lance sur nous, dans toute l'étenduë de sa colere ?

Helas ! depuis un tems, de combien de fleaux divers sommes nous frapez ! Y-a-til encore un Royaume, aussi affligé que le nôtre ? dirai-je, aussi coupable ? Car ne nous flatons point ; telle est la triste conclusion, que nous devons tirer de tant de desastres ; c'est l'énormité de nos crimes, qui apesantit sur nos Têtes, d'une maniere si terrible, le Bras Exterminateur. C'est ordinairement au Peuple, que Dieu fait porter les iniquitez des Princes ; & ici, ce sont les Princes, qu'il charge des iniquitez du peuple. Jusqu'à quel excés sont-elles montées ? Ne faut-il pas que leur voix criante ait percé jusques au Thrône redoutable du Dieu des vengeances, puisqu'elle force la foudre de descendre, de tomber sur les plus hauts Cedres du Liban ?

Quoi, successivement, & presque tout à la fois, l'Ayeul, la Mere, le Pere, le Fils, sacrifiez ! Quel ravage en moins d'onze mois ! Quel anéantissement du plus beau sang de l'Univers ! Quelle nombreuse & superbe moisson de la faux meurtriere ! Quel éloge étrange, que l'éloge funebre de toute une famille Royale ! quel objet pour les Orateurs Chrétiens ! Quelle consternation pour les Auditeurs compatissans ! Quel nouveau spectacle aux yeux des Hommes, qu'une si prompte réünion de ces Testes illustres, dans la cendre d'un même tombeau ! Quel prodige inoüi aux siecles passez ! Quel sujet d'étonnement pour les siecles futurs ! Mais sur tout, quelle désolation pour le siecle present, pour nous mêmes !

Ah ! si de justes châtimens exigeoient de ces furieux coups, si des satisfactions proportionnées demandoient de ces fameuses victimes, n'estoit-ce pas assez, & trop, de nous ravir au fort de sa carriere, un Prince, qui se trouvoit parfaitement formé sur le vrai modele des Rois, dans les exemples de son Auguste Pere ? un Prince, qui par l'experience d'une sagesse consom-

mée, & par la bonté naturelle de son cœur, nous promettoit une domination des plus heureuses ? Mais non. Cette premiere chute, que nous regardions déja comme un abîme de maux, n'étoit que les prémices, & pour ainsi dire, le prélude d'une seconde plus inopinée.

N'etoit-ce pas assez, & trop, de nous ravir au printemps de ses plus riantes années, une Princesse, qui par les belles qualitez que l'on voyoit briller en Elle ; élevation d'esprit, noblesse de cœur, affabilité de manieres ; faisoit tout le charme, toutes les délices de la Cour du monde la plus délicate ? Mais non. Cette seconde perte, qui ne rappelloit que trop sensiblement la premiere, & que nous croyions devoir mettre le comble à nos disgraces, n'étoit encore qu'une préparation à une troisiéme plus subite, & plus surprenante.

N'étoit-ce pas assez, & trop, de nous ravir aussi à la fleur de ses ans, le Prince son Epoux ? Ce Prince, qui par la superiorité de ses lumieres, par la justice de ses œuvres, par la pureté de ses vertus, nous faisoit pressentir les douceurs d'un regne débonnaire, paisible,

paisible, chrétien ? Mais non. Cette troisiéme catastrophe, qui n'a point de pareille, étoit le signal menaçant d'un quatriéme acte tragique, qui a pensé être accompagné d'un cinquiéme.

Ainsi de degrez en degrez, tous plus funestes les uns que les autres, nous sommes enfin parvenus à perdre, au sortir de son berceau, un premier fruit de la mutuelle tendresse de ces deux Epoux ; un Heros naissant, qui devenu nôtre plus chere esperance, sembloit être né pour remplir les destins les plus glorieux.

D'heureux préjugez d'un bon temperament, fortifié avec le dernier soin par l'exacte vigilance d'une Gouvernante * zelée & attentive, nous laissoit entrevoir pour lui dans l'avenir ; un long enchaînement d'années. De fortes impressions du genereux sang, qui couloit dans ses veines : de douces semences d'une vertueuse éducation, qui commençoient à germer dans son ame, nous découvroient tout ce qu'il auroit été pour le bon-heur du monde. De vives clartez d'une raison développée avant le tems, lui inspiroient une noblesse de pensées & de sentimens,

* Madame la Duchesse de Vantadour.

bien au dessus des idées ordinaires de l'enfance la plus spirituelle. Des caracteres sensibles de grandeur, répandus sur ses discours & sur ses actions, marquoient évidemment dans l'air gracieux de cet aimable Sujet, tout celui d'un veritable Souverain; & s'il étoit tel, ce Dauphin commençant, quel eût-il été, Roi tout formé ? Digne de la Majesté du Thrône, où le Ciel n'a pas permis qu'il montât, il eût fait sans doute revivre en lui par sa religion, & par sa valeur, tout ce que nous perdons d'excellent dans les Heros ses Peres, que nous regrettons, & tout ce que nous admirons de merveilleux, dans Celui qui continuë de faire nôtre felicité.

Quelles douceurs donc, & quels plaisirs, n'auroit-on pas goûté sous ses loix ? Oüi, si le Ciel eût rempli nôtre attente, nous pouvions nous flater de voir perpetuer sous son Empire, les jours fortunez de l'âge d'or. Le Prince lui-même étoit sûr d'un regne tout aimable, parce qu'il étoit sûr de regner sur tous les cœurs.

Ce témoignage, que je rends publiquement à la verité, je le dois en même tems à la reconnoissance; &

vous le sçavez, mes Freres, ce jeune Prince que nous pleurons, m'honnoroit de quelque affection. Un don favori de sa main liberale m'en étoit un gage assûré. Admis à ses passe-tems familiers, par le privilege special d'un libre accés auprés de sa Personne, & sous les auspices favorables de Celle, dont la sagesse présidoit à sa conduite, j'avois le bonheur de voir croître de jour en jour, ses sentimens de bienveillance. Sa bouche même, cette bouche qui se ferme aujourd'hui pour jamais, a daigné, plus d'une fois, s'en expliquer ouvertement; & j'oserai le dire, mes Freres, peut-être pouvois-je attendre de son cœur bienfaisant & de ses promesses réïterées, des effets avantageux, & pour vous, & pour moi.

Mais, ô profondeur des Jugemens de Dieu! Tout se détruit, tout s'évanoüit, tout s'éteint. Eh! n'est-ce point ici que se verifie à la lettre, cet avis que Dieu lui-même nous donne? Gardez-vous de mettre vôtre confiance dans les Princes, & dans les enfans des hommes, qui ne vous peuvent sauver. Leur ame sortira de leur corps, & leur corps retournera dans la terre d'où il a

été tiré. En ce jour là, toutes leurs pensées periront & s'anéantiront. Heureux celui, dont le Dieu de Jacob est le Protecteur ! Heureux celui, qui met son esperance au Seigneur son Dieu, qui a fait le Ciel, la Terre, la Mer, & tout ce qu'ils contiennent !

Non, mes Freres, ce n'est point dans les Grands qu'il faut esperer, c'est en Dieu seul. La mort, vous le voyez, se jouë également de toute condition, de tout sexe, de tout âge. Ils meurent ces Grands, comme le reste des hommes. Ils rentrent dans la poussiere, centre commun de tous les Mortels, écüeil inévitable des Souverains mêmes, dont les vastes desseins demeurent inutiles, s'ils ne sont appuyez sur Dieu.

Il est donc vrai, & il n'est que trop vrai, cher Prince ; Vous, qui ne faisiez que commencer à être, déja vous cessez, & vous n'êtes plus. Vous avez le sort de ces brillantes fleurs, qu'un même jour voit éclore & mourir ; mais vous vivrez désormais en ma triste memoire, & vous y vivrez jusques au dernier soûpir de ma vie. Un consolant monument de vôtre liberalité, vous rendra toûjours present à mon

souvenir. Vous y serez même, pour y exciter une sainte joïe. Oüi, au milieu de mes regrets, je me réjoüirai sans cesse devant Dieu de vôtre bonheur, & c'est dans cet esprit, que je médite de lui offrir dés demain pour vous, un sacrifice de loüanges.

Car, quel heureux échange ne venez-vous pas de faire ? d'un Royaume terrestre & passager, que les droits du sang vous reservoient ; mais que la mort jalouse aussi de ses droits : vous auroit tôt ou tard enlevé, vous passez au Royaume Celeste & éternel, que rien ne vous peut jamais ravir. Ici, vous étiez assis avec les Princes du peuple ; & là, vous êtes placé parmi les Chœurs des Anges. Souvenez vous de nous. Devenez vous même un des Anges tutelaires de la Couronne de vos Ancestres.

Veillez du haut des Cieux, sur ce Roi invincible, sur ce Monarque incomparable, vôtre Bisayeul, qui vous cherissoit uniquement, comme sa vraye image, & qui n'a pû refuser de ses précieuses larmes à vôtre trépas prématuré ; obtenez pour Lui ! que les jours qui vous sont retranchez, soient ajoûtez à ses années. Un siecle, & plus,

n'est pas trop pour un Héros, qui du bruit de son nom, remplira tous les siecles.

Veillez sur le Prince, vôtre Frere. Ce n'est pas sans dessein que la divine Providence nous le rend, en l'arrachant des bras de la mort, dont les douleurs l'environnoient, au moment même qu'elles vous ont emporté. En reconnoissance d'un si grand bienfait, je vouë pour aprés demain, un sacrifice d'action de graces ; faites qu'à son tour il joüisse en paix d'un heritage, que vous lui laissez tout entier.

Veillez sur ce même heritage, que vous devez toujours regarder comme vôtre bien. Veillez sur ce Royaume, sur tous les membres fideles qui le composent, & en particulier sur ceux de cette Paroisse, dont le Pasteur ne vous fut pas indifferent.

Puissent aussi ces Têtes augustes, de qui vous avez reçû le jour que vous perdez, se trouver réünies avec vous, pour les mêmes vœux, dans la gloire immortelle où vous étes entré, en quittant celle du monde ; ou si vous les avez dévancées dans ce séjour des bienheureux, implorez en leur faveur la clemence du juste Juge des vivans

& des morts ; Hâtez-vous de les attirer au partage de cette lumiere inacceſſible, comme vous vous êtes hâté de les ſuivre dans la nuit profonde de leur ſepulture.

C'eſt à cette intention, que nous Miniſtres du Seigneur, qui environnons ſon Autel, & qui y apportons des preſens, allons achever ce ſacrifice ſolemnel d'expiation. * Nous allons pour le repos de leurs ames, faire des vœux, que nous rendrons au Seigneur nôtre Dieu, à ce Dieu redoutable, qui diſpoſe ſouverainement des Princes, & qui ſe rend terrible aux Rois de la terre. *Pſ. 75.*

Et vous, mes Freres, ſecondant nôtre zele, joignez-y de vôtre côté les ſacrifices du matin & du ſoir, c'eſt-à-dire, des prieres ferventes, des prieres continuelles pour l'importante conſervation du Roi, & pour celle du nouveau Dauphin. Dites d'un cœur contrit & humilié avec David.

Ecoûtez-nous, vous qui êtes le Paſteur d'Iſraël, vous qui conduiſez Joſeph comme une brebis, vous qui êtes aſſis ſur les Cherubins. Faites- *Pſ. 79.*

* Le jour du Service de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, dans la même Egliſe.

vous voir devant Ephraïm, Benjamin, & Manassé, devant vos Elus. Seigneur, Dieu des Armées, jusques à quand vôtre colere vous fera-t-elle rejetter les prieres de vos serviteurs ? Jusques à quand nous ferez-vous manger le pain des larmes ? Jusques à quand nous ferez-vous boire avec mesure, & sans mesure, l'eau amere de nos pleurs ? Vous nous avez mis en bute à nos voisins, & nos fiers ennemis nous ont insulté avec outrage. Levez-vous, & dissipez-les. Reconciliez-nous avec vous ; regardez du Ciel ; voyez cette vigne & visitez-la ; vous lui avez fait prendre racine, & elle a rempli le terre; son ombre à couvert les montagnes, & ses branches les cedres les plus élevez ; ses pampres se sont étendus jusqu'à la Mer, & ses rejettons jusques au fleuve. Mais ceux qui prometoient le plus, viennent d'être brûlés & coupés par le pied. Elle périt par les regards menaçans de vôtre visage. Soûtenez, achevez de cultiver ce que vôtre main a planté. Continuez de jetter les yeux sur l'Homme, & sur le Fils de l'Homme. Protegez de vôtre bras cet homme de vôtre droite ; ce fils de l'homme que vous avez choisi pour être

toûjours à vous. Montrez que vous nous aimez encore ; & penetrez de vos bontez, nous ne nous retirerons plus de vous. Vous nous donnerez la vie, & nous invoquerons vôtre nom. Seigneur, Dieu des Armées, vous êtes aussi le Dieu de la paix. Dieu des vengeances, vous êtes aussi le Pere des misericordes, & le Dieu de toute consolation. Consolez nous donc dans nos tribulations immenses. Convertissez nous ; faites luire sur nous la splendeur de vôtre face ; faites éclater vôtre puissance, & nous serons sauvez. Ainsi soit-il.

Mon extrême ressentiment ne s'est pas borné à ce Discours, il m'a aussi arraché les Regrets, les Prieres & les Souhaits, qui vont fermer ce petit Recüeil.

REGRETS.

O *Baguete* ! ô don précieux,
De l'aimable *Enfant* que je pleure !
Peux tu plaire encore à mes yeux,
Quand l'ire du Ciel veut qu'il meure !
Par ſon ordre, un luſtre plus beau
Te fait paroître plus brillante.
Maìs helas ! ce luſtre nouveau,
Te rend il, ſans *Lui*, plus charmante !
Faut-il qu'il n'en ait pas joüi,
De cette beauté deſirée !
Combien ſe fût-il réjoüi,
De te revoir ainſi parée !
Quelle idée à me rapeller !
Vains regrets ! ornement funeſte !
Ha ! l'éclat, que tu fais briller,
Eſt un éclat que je deteſte.
Deſormais je ne puis le voir,
Qu'avec une douleur extrême.
Ce brillant, que tu crois avoir,
Tu l'empruntois du Prince même.
En faiſant ſouvent ſes plaiſirs,
Tu faiſois auſſi mes délices :
Et ne faiſant plus ſes deſirs,
Tu ne ferois que mes ſuplices.
Fatal objet ! triſte témoin !

Cesse, malheureuse Baguete,
D'être confiée à mon soen,
Aprés la perte que j'ai faite.
A te conserver aujourd'hui,
Il n'est plus rien qui m'autorise.
Mon Roi meurt, Péris avec Lui.
Vien, qu'un juste dépit te brise.
Où vas tu mon emportement?
Insensé, que prétens-je faire!
Aurois-je oublié mon serment!
Veux je le trahir, téméraire!
Lors qu'en mes mains le Prince mit
Ce present si digne d'envie,
Ma fidelité lui promit
De le garder toute ma vie.
Et bien, *Baguete*, mon trésor,
Je suis fidele à ma parole.
Sois moi plus précieuse encor,
Et que ton aspect me console!
Sois un monument éternel
De ma douleur & de ma gloire.
Bienfait d'un *Petit Dieu* mortel,
Fais le revivre en ma mémoire.
Tout m'interesse à te garder,
Comme un bien, que son jeune *Frere*
Peut toûjours me redemander;
Je n'en suis que dépositaire.
En differente occasion,
Déja ce Prince t'a touchée.
C'est avoir pris possession,

Et tu lui dois être attachée.
Va donc à ce *Dauphin* chéri,
Dont la Divine Providence
Semble faire son favori,
Pour le vrai bon-heur de la France.
De mon respectueux amour,
Va lui renouveller l'hommage.
Que d'un libre accés à sa Cour,
Il me confirme l'avantage.
Sois, auprés de lui, mon soutien:
Qu'il daigne en mes droits me remettre,
Et me procurer tout le bien,
Que *l'Aîné* daignoit me promettre.
Sensible au charmant souvenir,
De leurs fraternelles tendresses,
Son bon cœur lui fera tenir,
Jusqu'aux moindres de ses promesses.
Or, attendant que les destins
Parent sa tête de Couronnes:
Baguete, passe dans ses mains,
C'est un Sceptre, que tu lui donnes.

Le 22. de Mars, *Monseigneur le Dauphin* a eu le renouvellement de cette *Baguete*. Madame la Gouvernante me permit de la lui representer, avec ces vers, au nom du *Petit Papa*. C'est le doux nom qu'il donnoit au cher Deffunt son aîné. Tout ce qu'on

lui offre, ou qu'on lui demande en ce nom, lui est si agréable, qu'il ne refuse rien. J'eus alors la joïe de voir ce *Prince* convalescent, préférer la brillante *Baguete*, à quantité de figures mouvantes, qui servoient à le divertir. Il en joüa long-tems, sans se lasser de dire, *Encor*, *Encor*. Il ne manque pas de s'y arrêter, chaque fois que j'ai l'honneur de l'aprocher, en vertu du même privilege d'entrée, qu'il a bien voulu me continuër. Chaquefois aussi, il daigne me recevoir avec cette douceur soûriante, qui lui est toute naturelle, & qui lui attache amoureusement tous ceux qui le voïent. Puissent ses destins plus fortunés, le conduire à une aussi longue durée, que je l'implore pour ses jours, & pour ceux du *Roi*, dans la Priere qui a déja paru, & dans l'enthousiasme qui l'a suivie!

PRIERE
POUR LE ROY.

PAr l'excès de vôtre courroux
Vous montrez l'excès de nos crimes,
Grand Dieu. Mais helas! pour victimes,
Quelles Têtes choisissez-vous?
Que vôtre vengeance s'arrête.
Plus loin, Seigneur, n'étendez pas
La pesanteur de vôtre bras:
Sauvez la plus auguste Tête.
Et faites que son Petit-Fils,
La voye, au gré de nôtre envie,
Soûtenir un siecle de vie.
Nous nous consolons à ce prix.

Au sortir de cette Priere, croyant déja voir mes vœux éxaucés, j'entrai dans une espece d'Enthousiasme, où je fais allusion à la Dévise du Roi, & je m'adresse *à la France.*

ENTHOUSIASME.

O Foudre ! ô prodige funeste !
Quel trouble dans l'ordre celeste !
Quatre Astres, en moins d'onze mois
Tomber ! & *trois*, tout à la fois !
Ces feux, qui viennent de s'éteindre,
Te laissent, *France*, tout à craindre,
En te dérobant leur clarté,
Le Ciel se déclare irrité.
Un abîme affreux de ténébres
Te provoque à des cris funebres.
Sous mille nüages obscurs
S'éclipsent tes jours les plus purs.
Mais que dis-je ! quoi ! quelles craintes
Voudrois-je mêler à tes plaintes !
Non. Le *Même Soleil* te luit :
Un *Autre*, encor naissant, le suit.
Arrête tes pleurs, triste *France*.
Repren la joïe & l'esperance.
Croi moi. Le *Grand Pere* du jour
N'est pas prêt de finir son tour.
Je vois les bonnes destinées
Lui filer plus de cent années :
Je les vois, au *Soleil nouveau*,
Préparer un cours aussi beau.

De cet Enthousiasme, je passai à

une autre saillie. L'image d'un siecle me porta à le trouver effectivement dans la vie de *Sa Majesté*. Je ne puis mieux finir, que par l'observation d'une découverte si interessante, & d'ailleurs assés nouvelle. Quelques flateurs disent curieuse. D'autres plus sinceres, diront simple & naïve.

AVERTISSEMENT.

LA Cour, la Ville, la Province,
Tout parle de *Louis le Grand*.
Aux fameux destins de ce Prince
Nul mortel n'est indifferent.
Comme les jours de son Empire
Deviennent plus chers que jamais.
Chacun se mêle de prédire,
Et c'est aussi ce que je fais.
Veut on sçavoir, par certain stile,
Combien ce Monarque vivra ?
La méthode en est trés facile:
L'exemple suivant l'aprendra.
Si l'on y compte, pour années,
Un quantiéme, des jours, des mois:
C'est que l'ordre des destinées
Veut, qu'on compte ainsi pour les Rois:
Et pour un *Roi*, tel que le nôtre,
dont les mois, les jours, les instans,
Seroient

Seroient estimés, dans tout autre,
Autant de lustres éclatans.
C'est pour mourir, qu'on nous voit naître,
Selon les Decrets éternels.
Mais un si grand Roi, devroit être
Immortel entre les Mortels.

COMPTE,
OU
CALCUL ROYAL,

Arrêté l'onziéme jour de Mars, mil sept cent douze.

LOUIS LE GRAND.

14. ... du Nom.
73. ... Ans.
6. .... Mois.
7. ... Jours.

Total ... 100. années de vie.

AU ROY.

JAdis, *Sire*, un calcul fidéle
Vous montra tous vos Revenus.
L'entreprise étoit bonne & belle.
Aujourd'hui, je vas faire plus.
Transporté d'une noble envie,
Je médite un calcul nouveau ;
Et c'est celui de vôtre vie :
En est-il un, plus grand, plus beau ?
Dans l'autre, on vous proposa, *Sire*,
Un quart d'heure de vôtre tems :
Et dans le mien, sans rien prescrire,
Je vous propose au moins *Cent ans*.
Oüi, si par moi le Ciel s'explique,
Un siécle entier regle vos Jours.
Je vois mon desir prophétique
Etendre jusques-là leur cours.
Puissent vos hautes Destinées
Porter plus avant leur bon-heur !
Y fallût-il de mes années,
Je les offre à Dieu, de bon cœur.

Cette prédiction sera sans doute applaudie de tout le monde. Ainsi il ne reste plus aux sujets fideles, & passionnés pour la conservation de la *Personne*

Sacrée, que de chanter dans les transports de leur zele, ce que l'ardeur du mien m'a inspiré dans un dernier souhait.

AIR.

Pour la gloire des Souverains,
Et pour le bon-heur des humains,
Vivés, regnés, *Auguste Maître*.
Ah ! si des celebres Mortels
Les jours pouvoient être éternels ;
Les Vôtres, *Grand Roi*, devroient
l'être.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, *Les Amuſemens de Monſeigneur le Duc de Bretagne*, & j'ai crû que le public s'y rappelleroit avec plaiſir le ſouvenir d'un Prince, qui s'eſt fait beaucoup aimer, quoiqu'il ait peu vécu. Fait à Paris le premier Juillet 1712.

RAGUET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Confeillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requeftes ordinaires de nôtre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Juges, leurs Lieutenans civils; & autres nos Jufticiers qu'il appartiendra ; Salut. Nôtre cher & bien amé le Sieur *René Trepagne de Menerville*, Curé de Surêne & de Puteaux : Nous ayant fait fuplier de lui accorder nos Lettres de permiffion, pour l'impreffion *des pieces en Profe & en Vers, de fa compofition* ; Nous avons permis & permetons, par ces prefentes, audit Sieur *Trépagne*, de faire imprimer lefdites Piéces, en telle forme, marge, caractere, conjointement, ou féparément, & autant de fois que bon lui femblera, & de les faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le tems de fix années confecutives, *à compter du jour de la date defdites prefentes* : Faifons défenfes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perfonnes de quelque qualité & condition qu'elles foient, d'en in-

troduire d'impressions étrangeres dans aucun lieu de nôtre obéïssance : à la charge que ces presentes seront enregistrés tout-au-long, sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelle, que l'impression desdites Pieces sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie : & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires dans nôtre Biblioteque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre trés-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelipeaux Comte de Ponrchartrain, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des presentes ; Du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons, de faire joüir ledit exposant, ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desdites presentes, qui sera imprimé au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier nôtre Huis-

fier ou Sergent, de faire pour l'éxécution d'icelles, tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro charte normande & lettres à ce contraires : Car tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le dixiéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cens douze, & de nôtre regne le soixante-dixiéme. Par le Roy en son Conseil, DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre N° 3. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 482. N° 525. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. à Paris, ce 26. jour de Juillet 1712.

L. JOSSE, Syndic.

Et ledit Sieur Trepagne de Menerville a cedé son droit du present Privilege aux Sieurs Cavelier fils & Mazieres, Libraires à Paris, pour le livre *Des Amusemens de Monseigneur le Duc de Bretagne, Dauphin*, seulement, suivant l'accord fait entr'eux.

PREMIER AIR.

LE JEUNE AMOUR.





*


ten- dres ardeurs, Qu'un Heros naiſ-
6 ✕
✕
ſant nous inſpi- re.
4 ✕
2 6
re. Que de plai-
✕


firs , que de dou- ceurs, On
goûte- ra fous fon em- pi- re ;
Puifqu'il fçait regner
6
7
6
4

* *

rez le ton- nerre, Du plus redou-

6

table des Dieux. Dieux.

4 7




CHer favo-
ri de la vic- toire, Que de tri-
omphes, que de gloire Promet vô-

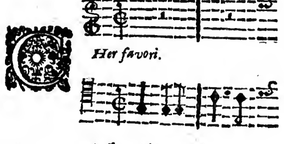

tre air auda- cieux! eux! Tout vous
7
6 6 4
5
cede- ra fur la terre,
6
6
5
Quand vous lance- rez le ton- ner- re,
6 6

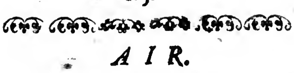

ra sous son em-
pi- re ; Puisqu'il sçait regner
Puisqu'il sçait re-



SECOND AIR.

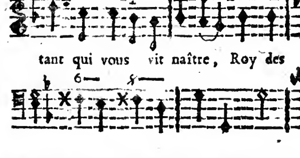
LE JEUNE MARS.





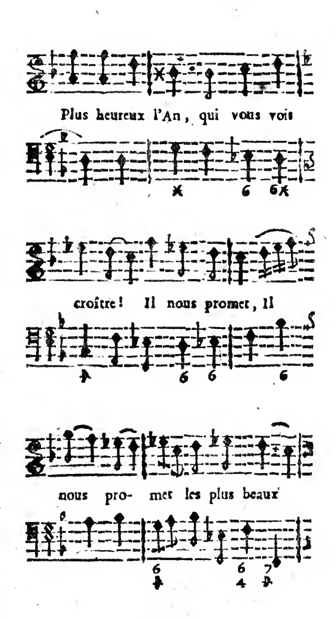
A I R.


Eureux l'inſ-
Baſſe-Continuë.


tant qui vous vit naître, Roy des


graces, Roy des a- mours!





Plus heureux l'An, qui vous vois
croître! Il nous promet, il
nous pro- met les plus beaux


jours ! Heu - - jours ! Qu'à nos de-
firs le Ciel ré- ponde, Vivez,
4
3
6
Prince, cheri des Dieux, Vivez,
3 2
5

* *


tels Les jours pouvoient ê- tre é-
ter- nels ; Les
vôtres, grand Roy devroient l'ê-


tre. Ah! si des cé- lebres
Mor- tels Les jours pouvoient être é-
ter- nels; Les vôtres, grand



Roy, devroient l'ê- tre, Les
vô- tres grand Roy, devroient
l'ê- tre. tre.



AIR.

P Our la gloire.

Basse-Continuë.

6 6 6✱ 4 ✱

Pour la gloire, des souve-

✱ ✱ 6 6✱


rains, Et pour le bonheur des hu-
mains, Vivez, Regnez, auguste
Maître, vi- vez, ré-


tins glori- eux! Pour le par-
X6 X 6
fait bon- heur du- monde,
Du- rent vos def-
6 6

* * *


tins glori- eux. eux.




Plus heureux l'An, qui vous voit
croître! Il nous promet, Il
nous pro- met les plus beaux


jours ! Heu - - jours ! Qu'à nos de-
firs le Ciel ré- ponde, Vivez,
Prince, cheri des Dieux, Vivez,


Prince, cheri des Dieux. Pour le par-
6 5 4 6
fait bon- heur du monde,
6 7
Du- rent vos def-
6
6


gnez augus- te Maî-
6 6✱ 6 6 7
tre : tre :
Ah ! Si des cé- lebres Mor-


tels Les jours pouvoient ê- tre é-
ter- nels ; Les
vôtres, grand Roy devroient l'ê-


tre. Ah! si des cé- lebres
Mor- tels Les jours pouvoient être é-
ter- nels; Les vôtres, grand


Roy, devroient l'ê- tre, Les
6
4 6 7
3 4 ✗
vô- tres grand Roy, devroient
6✗ 6
l'ê- tre. tre.
6 7
4 ✗

AIR.




rains, Et pour le bonheur des hu-
mains, Vivez, Regnez, auguste
Maître, vi- vez, ré-


tins glori- eux! Pour le par-
X6 X 6
fait bon- heur du- monde,
Du- rent vos def-
6 6

* * *


tins glori- eux. eux.
6
4

